



Arthur Dunkel, directeur général du Gatt

## Le différend entre les USA et la CÉE menace les chances de succès du Gatt

Jean-Pierre Legault

LA RENCONTRE d'étape du Gatt n'avait pas encore débuté, hier, que déjà les deux principaux protagonistes dans le dossier de l'agriculture, les États-Unis et la Communauté européenne, réaffirmaient leurs positions sans faire montre de la moindre ouverture, compromettant ainsi les chances de succès des pourparlers qui débutent ce matin au Palais des Congrès de Montréal.

Ce sont les subventions qui font problème. Les États-Unis veulent les éliminer complètement en dix ans, alors que la CEE se dit d'accord pour les réduire. Le groupe de Cairns, dont fait partie le Canada, a pour sa part proposé un échecancier de réduction des subsides.

La grande question, à Montréal, sera de s'entendre avant tout sur ce qu'il s'agit de viser: une élimination ou une réduction. La délégation américaine croit que c'est au niveau mi-

nistériel que l'on parviendra à un accord, si accord il y a.

Les représentants des 96 pays participant de la ronde de Punta del Este sur le commerce mondial auront fort à faire pour que progressent les pourparlers au point, qu'hier, le directeur général du GATT a affirmé que les 20% du travail qui reste à faire dans cette ronde de négociations s'avèreront les plus difficiles. À ses yeux, le simple fait que l'on s'accorde sur le fait que le désac-

cord prévaut constituerait un pas en avant.

« Ce ne serait pas la fin de la négociation puisque l'Uruguay Round doit encore se poursuivre pendant deux ans, mais l'on cesserait de jouer à cache-cache et l'on aura au moins identifié les zones de désaccord », a dit M. Dunkel qui se réjouit de l'accord de libre-échange canado-américain qui « s'inscrit parfaitement dans les objectifs du GATT et ne se trouve pas en contradiction

avec les objectifs de la présente négociation. Le GATT souhaite l'avènement de zones de libre-échange en conformité avec l'article 24, puisqu'il est prouvé que ces zones sont créatrices de commerce si elles sont dénuées de protectionnisme ».

Les États-Unis et la Communauté économique européenne ont des positions qui paraissent irréconciliables. Le président de la conférence, M. Ricardo Zerbinio, ministre uru-

Voir page 14 : Le Gatt

## Les insurgés argentins se rendent

BUENOS AIRES (AFP) — La rébellion militaire qui a secoué l'Argentine pendant trois jours a pris fin hier soir après que les insurgés eurent déposé les armes, a annoncé hier soir le porte-parole de la présidence argentine, Jose Ignacio Lopez.

Le président Raul Alfonsín a quant à lui déclaré qu'il n'y a pas eu de concessions de quelque nature que ce soit « dans le processus qui a conduit à la fin de la rébellion militaire.

La crise a été surmontée « sur la base de la dissuasion », a ajouté le président Alfonsín.

Plusieurs dizaines de milliers d'Argentins ont manifesté dans les rues de plusieurs villes du pays pour appuyer le gouvernement Alfonsín.

Le porte-parole du gouvernement a déclaré que le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Dante Cardí, avait été confirmé à son poste.

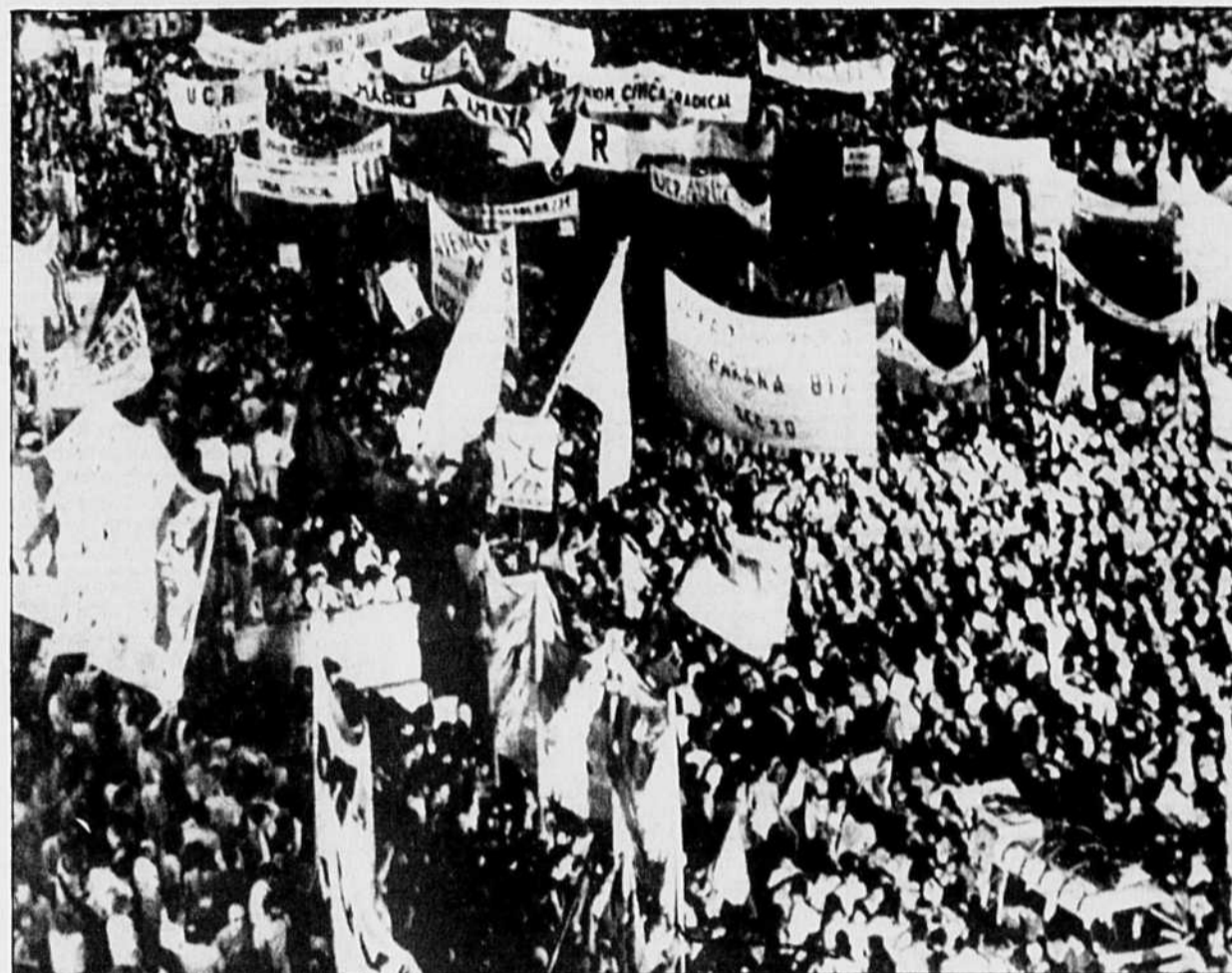
Il a ajouté que le colonel Mohamed Ali Seineldin, chef de l'insurrection, serait mis aux arrêts.

M. Lopez n'a en revanche fourni aucune explication sur les motifs de cette reddition acquise apparemment sans condition et sans que les troupes présumées loyales n'aient eu à tirer un seul coup de feu.

L'annonce de la fin de la rébellion avait été faite une heure plus tôt dans un communiqué de l'état-major de l'armée de terre indiquant que le colonel Seineldin s'était engagé à déposer les armes et que le général Cardí avait ordonné l'arrêt de toutes les opérations.

Une haute source militaire, ensuite démentie officiellement, avait affirmé que ce dénouement était consécutif à un accord qui stipulait notamment que le général Cardí s'était engagé à démissionner en

Voir page 14 : Les Insurgés



Quelques 100,000 personnes ont manifesté, hier matin, devant le Parlement argentin pour appuyer le gouvernement du président Raul Alfonsín.

PHOTO AP

## Négociations rompues à la SAQ

Paule des Rivières

Les négociations sont à nouveau rompues entre la Société des alcools du Québec (SAQ) et ses 3,200 employés. S'il n'y a pas de rapprochement au cours des trois prochains jours, les syndiqués seront appelés à prendre un vote de grève générale.

Après sept jours et sept nuits de pourparlers, le syndicat et la Société étaient pourtant à deux doigts d'une entente sur toutes les clauses, à l'exception des salaires. Mais, hier, l'employeur a catégoriquement refusé les demandes syndicales touchant les employés à temps partiel et des congés pour permettre aux futures mères d'aller voir leur médecin. Il aurait mis fin aux discussions, sans plus.

« Je ne comprends pas l'attitude des patrons; ils prennent la ligne dure », a laissé tomber, hier soir, le président du Syndicat, M. Ronald Asselin, en s'engageant à tenter à nouveau aujourd'hui d'entrer en communication avec les représentants de la Société. M. Asselin, qui mène le

Voir page 14 : La SAQ

## Le Canada devrait promouvoir la réduction des missiles de croisière, recommande une étude

Jocelyn Coulon

LE CANADA doit convaincre les deux superpuissances de réduire le nombre de leurs missiles de croisière pour ne pas déséquilibrer les relations stratégiques Est-Ouest et éviter une course aux armes défensives.

Dans une étude sur l'Initiative de défense aérienne (Air Defense Initiative), qui sera rendue publique cette semaine, le Centre canadien pour le contrôle des armements et le

désarmement estime que la diplomatie canadienne a tout à gagner de présenter aux deux Grands une proposition visant à la vérification des missiles de croisière pour permettre la conclusion d'un accord de réduction de ces armes.

Le Centre est un organisme indépendant qui s'occupe de désarmement. Il est financé par le gouvernement et des fonds privés et publie régulièrement des études sur la politique de défense du Canada.

L'auteur de l'étude, M. Daniel Hayward, souligne que les missiles

Voir page 14 : Les missiles

## Un projet à l'étude entraînerait l'expulsion de 28,000 réfugiés

d'après la Presse canadienne

OTTAWA — Le gouvernement fédéral examine actuellement un plan qui pourrait entraîner l'expulsion de dizaines de milliers de revendicateurs du statut de réfugié au Canada, a appris la Presse Canadienne.

D'après un document transmis au cabinet fédéral en août dernier, la ministre de l'Immigration, Mme Barbara McDougall, veut accélérer le processus d'étude d'un nombre important de dossiers de revendicateurs encore sur les tablettes.

Le projet propose l'adoption d'une nouvelle méthode d'étude de ces demandes, méthode qui pourrait entraîner l'expulsion rapide de personnes — jusqu'à 28,000 — qui attendent toujours le règlement de leur cas.

Quelque 40,000 autres requêtes pourraient être entendues en trois ans.

Mme McDougall, révèle le document, a par ailleurs rejeté l'idée d'une amnistie générale pour les revendicateurs. Elle a également refusé une « révision administrative » qui aurait pu simplifier momentanément les règlements afin d'éliminer les dossiers non traités.

Si rien ne se passe, estime-t-on, quelque 70,000 revendicateurs vivront au Canada d'ici le 1er janvier.

Un membre du cabinet de Mme McDougall, M. Ian Sadinsky, a refusé de commenter le document. Il s'attend néanmoins à ce que le gouvernement prenne sous peu une décision sur les dossiers en retard car

la nouvelle loi sur les réfugiés entrera bientôt en vigueur.

À ce jour, un processus d'audiences et d'appels a permis à certains revendicateurs de vivre et de travailler au Canada plusieurs années avant que leurs cas ne soient réglés.

Quelque 28,000 dossiers en retard, estime-t-on déjà, n'auront pas de fondement. Les personnes touchées bénéficieront d'une audience devant un arbitre et un membre du nouveau bureau fédéral des réfugiés. Si ces audiences ne révèlent aucun motif valable les autorisant à demeurer au pays, elles seront immédiatement expulsées.

Les autres auront droit à des audiences complètes, tel que prévu par

Voir page 14 : Les réfugiés

### AUJOURD'HUI

#### Devine dénonce le NPD manitobain

Le premier ministre de la Saskatchewan s'en prend au NPD du Manitoba qui a changé d'avis à propos de l'accord du Lac Meech. Page 2

#### Shamir demande un délai

Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir demande un délai pour former un nouveau gouvernement. Page 5

#### Victoire de Perez au Venezuela

Le candidat gouvernemental Carlos Andres Perez gagne les élections présidentielles au Venezuela. Page 5

#### Becker-Lendl en finale des Maîtres

L'Ouest-Allemand Boris Becker retrouvera le Tchèque Ivan Lendl en finale du Tournoi des Maîtres de tennis, ce soir, à New York. Page 11

#### Dunston ne sera pas des Expos

La direction des Cubs de Chicago aurait refusé l'offre des Expos qui visait à acquérir le joueur d'arrêt-court Shawon Dunston. Page 11



Brian Mulroney

## Mulroney veut redorer son blason international

Aux yeux du monde, le Canada veut se démarquer davantage des États-Unis

Michel Vastel

LE PREMIER MINISTRE du Canada remonte, ce matin à Montréal et devant une centaine de délégations étrangères, dont 80 conduites par des ministres du commerce international, sur une première tribune internationale depuis l'élection du 21 novembre.

Il inaugure ainsi un deuxième mandat de quatre ans qui le conduira sur les cinq continents. Il profitera surtout de l'occasion de la réunion ministérielle du GATT pour refaire l'image du Canada devant des groupes de pays — Européens, Japonais

et membres de l'Association du sud-est asiatique, pays en développement d'Afrique et d'Asie — qui se posent beaucoup de questions à son sujet. Une campagne référendaire sur le libre-échange canado-américain aidant, Mulroney a en effet laissé l'image d'un jeune chef de gouvernement prompt à se blottir sous le parapluie d'États-Unis de plus en plus interventionnistes, et souffrant d'une mentalité de forteresse assiégée.

Investi d'une confortable majorité à la Chambre des communes, débarrassé des affaires courantes grâce à un vice-premier ministre et une équipe de ministres expérimentés, Brian Mulroney a l'intention de prendre un bâton de pèlerin et de polir

son image de chef d'État, en renforçant la puissance « moyenne mais respectée » :

■ outre une visite privée du premier ministre du Canada à Washington juste avant Noël, c'est au tour du président des États-Unis de venir à Ottawa en 1989 pour y lancer les négociations sur ce qui pourrait devenir le premier Traité international important sur la réduction de la pollution atmosphérique ;

■ le sommet de la francophonie à Dakar et le sommet du Commonwealth à Kuala Lumpur en Indonésie devraient permettre au gouvernement canadien de relancer l'initiative sur le démantèlement du régime de l'apartheid en Afrique du Sud ;

des signes encourageants font croire à la diplomatie canadienne que les efforts entrepris par Mulroney il y a 30 mois à Londres vont enfin produire des dividendes ;

■ les discussions avec les Soviétiques sur une éventuelle visite officielle à Moscou n'ont jamais cessé ; la rhétorique du Livre blanc sur la défense avait déçu mais des contraintes budgétaires pourraient obliger les militaires canadiens à calmer leur appétit (y compris pour les sous-marins à propulsion nucléaire), et adoucir le ton de leurs discours à l'OTAN ;

■ cette visite à Moscou pourrait être jumelée avec la tournée européenne

Voir page 14 : Mulroney

**CES DROGUÉS QUI ONT VAINCU LA DROGUE**

Jean-Pierre et Rachel Cartier

336 pages 17,95 \$

Jean-Pierre et Rachel Cartier  
CES QUI LA  
CES DROGUÉS QUI ONT VAINCU LA DROGUE

**UN MESSAGE D'ESPOIR**

Un témoignage intense, bouleversant, démontrant qu'il est possible de rendre leur dignité aux jeunes drogués en utilisant un moyen sûr: l'apprentissage de l'amour.

**GUÉRIN LITTÉRATURE**

Distributeur exclusif: Québec Livres

LAC MEECH

# Grant Devine dénonce la fourberie du NPD

Michel Vastel  
de notre bureau d'Ottawa

LE PREMIER MINISTRE de Saskatchewan a demandé au DEVOIR de dénoncer la fourberie des néo-démocrates, tant provinciaux que fédéraux, qui ont viré capot à propos de l'Accord constitutionnel du lac Meech.

« J'étais là quand Howard Pawley a signé, a rappelé Grant Devine hier au cours d'un entretien téléphonique. Je le vois encore tenir la plume : cela voulait dire que le Manitoba jugeait cet accord acceptable. Mais, où est Howard Pawley aujourd'hui ? »

De même, le premier ministre de Saskatchewan rappelle que le 23 septembre 1987, alors que sa province devenait la première après le Québec à ratifier officiellement l'Accord du lac Meech, Roy Romanow et 17 de ses 20 députés néo-démocrates votaient pour la résolution constitutionnelle.

Gary Doer, successeur de Howard

Pawley, et Roy Romanow se promettent aujourd'hui en réclamant des modifications à l'Accord qu'ils ont signé ou approuvé. « Il est temps qu'on les appelle pour ce qu'ils sont, des vire-capots, dit Grant Devine. Ou bien leur signature vaut quelque chose ou elle ne vaut rien, mais le Québec mérite mieux que ça ».

Rejoint par LE DEVOIR, Gary Doer a rappelé les nombreuses réserves qu'Howard Pawley lui-même entretenait à l'égard de cette entente constitutionnelle. Paraissant beaucoup plus raisonnable, il a d'abord souligné que c'est la provocation de Brian Mulroney au lendemain de l'élection qui l'a amené à durcir sa position. Il a aussi insisté sur le fait que les trois chefs de parti au Manitoba ont décidé de ne pas faire de cette question une question de confiance, et que le gouvernement minoritaire du conservateur Gary Filmon ne risquait donc pas la défaite.

En fait, le chef néo-démocrate espère que cette question sera réglée avant la prochaine élection provin-

ciale pour éviter de réveiller les vieux démons qui s'agitaient pendant le débat sur le français dans la province, en 1983. Le débat à la législature aura lieu dans une semaine et six jours d'audiences publiques doivent ensuite être tenues. Gary Doer a enfin demandé à s'entretenir avec Ed Broadbent dès son retour de vacances.

Le premier ministre de Saskatchewan, qui est aussi président de la conférence interprovinciale, rappelle par ailleurs que Roy Romanow fut aussi l'architecte d'un premier accord constitutionnel qui excluait le Québec. Et Grant Devine se rappelle de ses conversations avec René Lévesque à ce sujet : « il n'avait pas une très haute opinion des néo-démocrates », affirme-t-il.

En toute justice, il faut ajouter que d'autres se demandent eux aussi « où est Mulroney aujourd'hui ? ». Il s'est pour l'instant contenté de demander des explications à son ministre des Relations fédérales-provinciales, Lowell Murray. Mais ni M.

Murray ni M. Mulroney ne se sont encore publiquement portés à la défense de l'Accord du lac Meech, malgré le coup de pouce que Robert Bourassa a donné aux conservateurs sur la question du libre-échange.

Howard Pawley avait d'ailleurs prévenu le premier ministre du Québec du risque qu'il courait en flirtant un peu trop avec Brian Mulroney. Dans une entrevue exclusive au DEVOIR, le 17 décembre 1987, Howard Pawley, alors premier ministre du Manitoba, avait publiquement prévenu que « le soutien aveugle (de Bourassa) au libre-échange, risque d'affaiblir l'accord du lac Meech ».

Au bureau de M. Bourassa, on affirme n'avoir reçu aucun avertissement ou mise en garde durant la campagne électorale, au cours de conversations privées. Le seul collègue avec qui M. Bourassa s'est entretenu régulièrement est David Peterson, de l'Ontario, et celui-ci comprenait la situation.

Vendredi, en conférence de presse à Québec, le premier ministre du

Québec a attribué la campagne actuelle contre l'Accord constitutionnel « aux retombées de la campagne électorale. Il y a des sentiments amers qui s'expriment, a dit Robert Bourassa, mais laissons retomber la poussière et il sera alors possible de faire une évaluation plus lucide de la situation ».

Si les remous qui agitent actuellement les caucus fédéraux de John Turner et d'Ed Broadbent (tous deux en vacances cette semaine), n'inquiètent pas trop Ottawa et Québec, il n'en est pas de même de l'opposition qui se durcit au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. Elle inquiète manifestement Grant Devine. Il dit « ne pas trop savoir quoi faire mais on peut toujours commencer par dénoncer les néo-démocrates : ils sont des purs qui prétendent prêcher la vertu, mais quand on regarde de près leur comportement, il est temps de les dénoncer. Ils n'ont pas l'intégrité intellectuelle qui leur vaudrait l'estime des Canadiens ».



## Nouvelle volte-face des néo-démocrates albertains

EDMONTON (PC) — Le caucus néo-démocrate de l'Alberta entend appuyer la position prise par son vis-à-vis manitobain et s'opposer à l'Accord constitutionnel du lac Meech, même s'il a déjà voté en faveur de l'entente, au printemps dernier, a déclaré samedi le chef du parti, Ray Martin.

Sortant de l'auditorium, où il venait de donner un enlèvement de discours devant plus de 300 membres du parti réunis en congrès annuel, M. Martin n'a fourni aucune excuse et a affirmé que son parti n'avait pas changé de politique.

« Je n'ai jamais cru que cet accord représentait le Saint-Graal, loin de là », a-t-il lancé aux reporters, expliquant qu'à l'époque, son parti avait appuyé la position du Parti conservateur de l'Alberta — fermement en faveur de l'entente — parce qu'il n'avait plus de choix qu'entre ça ou rien.

Le caucus néo-démocrate fédéral appuie l'entente.

« Nous ne l'avons pas appuyé spontanément, mais plutôt ap-

puyé en désespoir de cause, après que tous les amendements que nous avions proposés eussent été refusés. Nous avions dit à l'époque qu'il s'agissait probablement de la pire solution dans les circonstances ».

L'Accord du lac Meech reconnaît au Québec un statut spécial en tant que société distincte et octroie aux provinces des pouvoirs accrus en matière d'immigration.

De plus, elle accorde aux provinces un droit de regard sur les nominations au Sénat et à la Cour Suprême.

M. Martin, qui amorcera bientôt sa cinquième année à la direction du parti, a déclaré qu'à l'époque, l'essentiel était l'adhésion du Québec à la constitution canadienne.

« À ce moment-là, nous avons donc fermé les yeux et appuyé l'entente mais nous croyons toujours que l'accord pourrait être beaucoup plus satisfaisant », a-t-il expliqué.

## Gilles Lesage reçoit le prix Jules-Fournier

Paul Cauchon

GILLES LESAGE, éditorialiste chroniqueur et correspondant parlementaire du DEVOIR à Québec, a reçu samedi soir le 8e prix Jules-Fournier, remis par le Conseil de la langue française dans le cadre du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

En accordant le prix, la présidente du jury, Suzanne Paradis, a mentionné que « les articles soumis par Gilles Lesage, en plus de constituer une admirable leçon de français, témoignent d'une connaissance approfondie des rouages de la phrase », tout en apportant un « témoignage précieux » sur l'évolution du français au Québec.

Gilles Lesage, 54 ans, est entré au DEVOIR en 1964 comme reporter général, après avoir travaillé dans des hebdomadaires de Rouyn-Noranda et de Vaudreuil-Soulanges. Il a successivement occupé des postes de correspondant parlementaire pour LE DEVOIR, La Presse et Le Soleil, revenant au DEVOIR ces dernières années pour y occuper aussi des fonctions d'éditorialiste.

En recevant cette bourse de

\$ 5,000, le lauréat a souligné qu'« après 30 ans de labeur journalistique, j'ai l'impression de recevoir un prix d'endurance ! »

Par ailleurs, une collaboratrice régulière du DEVOIR économique, Marie-Agnès Tellier, auparavant journaliste et correspondante parlementaire à Québec pour le DEVOIR, recevait dans le cadre du même congrès la toute première Bourse Jacques-Francoeur, d'un montant de \$25,000, accordée par la Fondation du même nom à un(e) journaliste qui désire se perfectionner afin d'occuper des fonctions administratives élevées et compléter une maîtrise en administration (MBA).

Dominique Demers, une autre collaboratrice du DEVOIR, bien identifiée aussi au magazine L'Actualité, a reçu la Bourse « 20 ans » de la FPJQ, qui lui permettra d'effectuer un stage en France de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

La fondation Mireille-Lanctôt remet également son grand prix, accordé à un journaliste de moins de 30 ans qui s'est signalé par un reportage d'ordre social, culturel ou humanitaire.

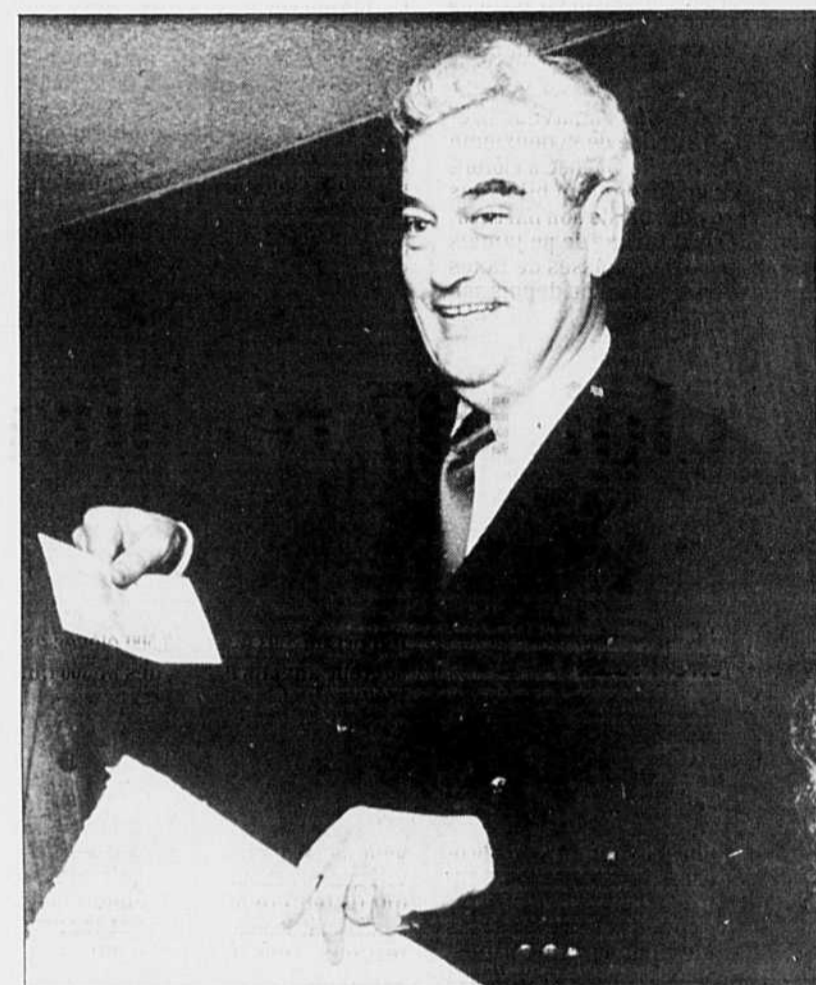
Cette bourse de \$ 5,000 a été re-

mise à Gabrielle Mathieu, journaliste pigiste, pour un reportage présenté à *Présent-Dimanche* à Radio-Canada et portant sur les femmes hassidim.

Le jury a également accordé une mention à Sophie Durocher pour un reportage publié dans *La Presse*, qui portait sur les traditionalistes au sein de l'Église catholique.

Signalons enfin que Le DEVOIR

s'est signalé dans un domaine très différent. En effet, notre distingué quotidien a reçu la célèbre « Coquille d'or » du magazine *Croc*, qui offre à chaque congrès de la FPJQ ses prix pour les meilleures (les pires ?) coquilles publiées dans les médias écrits. Le prix a mis en lumière le titre qui coiffait un article : « En Haïti, des familles *présent* en otage »...



« Après 30 ans de labeur journalistique, j'ai l'impression de recevoir un prix d'endurance », a déclaré M. Lesage en acceptant le prix Jules-Fournier.

# Avez-vous encore le temps de jouer?



**Oui, car il y a Lotomatique.** En vous abonnant à Lotomatique, vous jouez à vos loteries préférées même si le temps vous manque.

Plus besoin de courir pour acheter vos billets, inutile de vérifier les résultats dans le journal ; Lotomatique le fait pour vous.

De cette façon, vous êtes sûr de participer à chaque tirage des loteries de votre choix\*, sûr que vos billets sont vérifiés correctement. Et si l'un de vos billets est gagnant, vous rece-

vez automatiquement votre lot par la poste.

De plus, vous contribuez indirectement au financement d'organismes à but non lucratif accrédités dans votre région. Tout ça sans déboursier un sou de plus que la valeur des billets et en investissant un minimum de temps.

Joueurs individuels ou en groupe, composez le **1 800 361-8095**. À Montréal, le **873-7198**.



**Service sûr et simple**



\*Comprenant les lots bonis, les lots instantanés de l'Inter Plus et du Provincial et la Mise-tôt du Select 42.

## CARTES D'AFFAIRES

### ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892  
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce  
1514, Docteur Penfield,  
Montréal, Canada, H3G 1X5  
Fax: (514) 934-1246  
Télex: 05-268656  
Tél.: (514) 934-0272

### HÉLÈNE ROUTHIER, M.Sc.

PSYCHOLOGUE  
— psychothérapie  
— gestion du stress  
— difficultés au travail  
— dépression d'épuisement (burn-out)  
— vie familiale et conjugale  
— services aux entreprises  
935, boul. Saint-Joseph E.  
Montréal (Québec)  
H2J 1K7 Tél.: (514) 272-2930

### AMITIE INTERNATIONALE — CORRESPONDANCE — VOYAGE — COLLECTION ECT...

Faites parvenir votre lettre (annonce) d'au plus 40 mots avec vos noms et adresse (confidentiel), avec ou sans photo.

Écrivez: Passeport Communications International  
C.P.: 692 (A 141), Succ. Anjou, Montréal, Qc Canada H1K 4G9

## LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361  
Administration.....(514) 844-3361  
Rédaction.....(514) 842-9628  
Annonces classées.....(514) 286-1200  
Publicité.....(514) 842-9645  
numéro sans frais.....1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....(514) 332-3891 ou (514) 844-5738  
Québec.....(418) 845-2080  
Extérieur — Indicatif 514.....1-800-361-6059  
Indicatif 418.....1-800-463-4747  
Indicatif 819.....1-800-361-5699  
Indicatif 613.....1-800-361-5699

Laval

# Hausses de taxes de 4,9%

Isabelle Paré

LA VILLE DE Laval présentera mercredi prochain un budget de \$ 322 millions qui prévoit que la hausse moyenne du compte de taxes des Lavallois pour tous les secteurs n'excèdera pas 4,9%.

C'est ce qu'a indiqué hier le maire de Laval, M. Claude Lefebvre, à l'issue du Congrès du Parti du Ralliement Officiel (PRO) des Lavallois, profitant de cette tribune pour faire part aux 500 membres présents des grandes orientations budgétaires de la Ville de Laval pour l'année 1989.

M. Lefebvre a précisé que la hausse de taxes moyenne pourrait même être limitée à 3,5% si l'administration municipale décidait de ne pas appliquer des mesures d'étalement prévues au projet de loi 90. Les congressistes ont d'ailleurs été appelés hier à se prononcer pour ou contre cette mesure lors d'un vote dont les résultats seront connus aujourd'hui.

Toutefois, le maire Lefebvre a pour sa part répété son appui à cette mesure « permettant de limiter les hausses brusques de taxes ».

« Même avec l'étalement, cela veut dire que personne ne paiera au dessus de l'inflation », a affirmé le maire Lefebvre. À Montréal, la même hausse de taxes, 4,9%, est prévue pour le secteur résidentiel seulement.

Le taux de taxation fixé à \$ 1,71 du cent dollars d'évaluation en vertu du rôle déposé récemment, sera porté à \$ 1,91 si des mesures d'étalement sont appliquées.

Dans un discours à saveur pré-électorale, le maire de la deuxième plus grande ville du Québec a clôturé le congrès en traçant un bilan des sept ans au pouvoir de son parti. M. Lefebvre s'est targué de ne jamais avoir imposé des hausses de taxes supérieures à l'inflation depuis son arrivée au pouvoir.

# TRAGÉDIE DE L'AIRBUS L'Iran persiste à blâmer les USA

Daniel Sanger  
de la Presse Canadienne

— LE RAPPORT de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) sur l'accident de l'Airbus iranien, qui a coûté la vie à 290 personnes, confirme l'opinion du gouvernement iranien selon laquelle l'attaque américaine était délibérée, estime un représentant de ce pays.

Chef de la délégation iranienne à l'OACI, M. Gol Roonia a souligné que l'USS Vincennes, selon le rapport, se trouvait dans les eaux territoriales iraniennes, à quelque huit km des côtes. « Ils n'auraient pas dû se trouver là. »

« C'était intentionnel — ils savaient que c'était un avion civil. Le rapport l'indique clairement », a ajouté M. Roonia. « Le rapport précise qu'il n'y avait aucune indication que c'était un avion militaire. »

Le vol 655 de l'Iran Air se dirigeait vers Dubaï, dans le Golfe persique, en provenance d'un aéroport civilo-militaire iranien. Il a été abattu sept minutes après son décollage, alors qu'il avait presque atteint son altitude de croisière et le corridor de vol international. Le navire américain Vincennes a tiré deux missiles, l'équipage croyant, à tort, que l'avion descendait, possiblement pour attaquer.

Du côté américain, on continuait à rejeter une partie du blâme sur les Iraniens, qui n'auraient pas voulu s'identifier clairement. Le délégué américain à l'OACI, Edmund Stohr, a répondu aux accusations iraniennes: « Croyez-vous honnêtement que nos soldats auraient abattu, en toute connaissance de cause, un avion civil? »

M. Stohr a refusé de préciser si le rapport conclu effectivement que les Américains connaissaient

l'identité de l'avion. « Il faut que je le relise. »

Le rapport doit être déposé devant le Conseil de l'OACI (33 pays), aujourd'hui, même si une grande partie de son contenu a été rendue public, vendredi.

Il a été préparé par une équipe d'experts de l'OACI et ne contient pas de recommandations sur des éventuelles compensations financières ou des mesures disciplinaires.

Selon le rapport, le radar du Vincennes « a enregistré un profil de vol comparable avec le profil d'un Airbus A-300 ». En septembre dernier, le capitaine Will Rogers, commandant du Vincennes, avait pourtant déclaré que l'ordre de tirer était venu parce qu'il croyait que l'avion était un chasseur F-14.

Selon lui, l'Airbus émettait des signaux radar sur la bande utilisée aussi bien par les avions civils que militaires, et refusait ainsi de répondre aux appels du Vincennes.

Le rapport de l'OACI précise aussi qu'une seule mise en garde a été envoyée à l'avion iranien, 40 secondes seulement avant l'attaque américaine.

Selon le délégué iranien à l'OACI, Gol Roonia, les Américains ont paniqué lorsqu'ils ont vu l'avion sur l'écran radar, et ont eu peur d'un autre incident comme celui de mai 1987, alors que des chasseurs iraniens avaient attaqué le USS Stark, tuant 37 marins américains.

« Je ne crois pas que les Américains respecteront le rapport », a-t-il ajouté, précisant que les Américains ont insisté pour garder le rapport secret.

Le délégué américain a démenti ces informations, déclarant que « nous ne bloquerons certainement pas sa diffusion (dans les médias) ».



À Revdec, les décrocheurs de 12 à 15 ans se retrouvent dans une atmosphère familiale après avoir connu des échecs scolaires répétés.

«REVDEC»

# Une oasis pour les décrocheurs

Paul Cauchon

« LES POLYVALENTES, c'est la plus grosse erreur du système scolaire. On y trouve plein de jeunes qui s'enfoncent d'échec en échec, qui se sentent seuls, qui sont perdus et qui craquent. »

Marie-Hélène, qui parle ainsi, s'occupe des décrocheurs, des blessés du système scolaire, des hors normes. Elle les rencontre chez Revdec (« Rèves de décrocheurs »), un organisme communautaire qui reçoit les décrocheurs de 12 à 15 ans, dans une petite maison où des professeurs bénévoles permettent aux jeunes de se retrouver.

Le centre est né en 1986 autour de la table de concertation-jeunesse du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Revdec, une initiative des milieux communautaires et non des institutions scolaires, s'installait il y a un an dans une maison louée à la CECM, l'ancienne petite maison de deux étages du concierge d'une école voisine, sur la rue Lafontaine derrière le boul Pie IX.

Tous les matins Revdec offre des cours spécialisés par matière à des élèves qui n'arrivent plus à suivre, envoyés par les différentes écoles du quartier qui voient là une bonne façon de soulager leurs professeurs. Chaque élève est suivi par un professeur bénévole en tutorat, et Revdec propose un vrai programme de rattrapage de deux mois.

Le soir Revdec offre des cours de rattrapage à la pièce, des « ateliers de devoirs » pour un peu tout le monde.

Mais c'est l'après-midi qu'on reçoit les décrocheurs, les vrais (« on peut pas les recevoir à 8 heures le matin, ils se couchent tous après minuit », nous dit le directeur).

Des jeunes qui présentent de sérieux troubles d'apprentissage. Agressifs, perturbant la classe ou prostrés, ce ne sont pas des délinquants. Mais ils pourraient vite le devenir. Revdec tente donc d'arrêter ce processus.

Ces décrocheurs sont envoyés sur une base volontaire par les écoles, les familles, les travailleurs sociaux. Certains viennent parce que leurs amis ont fréquenté la maison. Leur séjour varie de trois semaines à huit mois. Une douzaine fréquentent la maison en permanence depuis septembre (l'année dernière 80 jeunes ont fréquenté Revdec, dont une trentaine pour les cours du soir).

Karina, 14 ans, semble en apparence bien solide. Mais elle a très mal réalisé le passage entre les ni-

veaux primaire et le secondaire. Près de deux ans à se morfondre à la maison avant de découvrir Revdec.

D'autres jeunes ont redoublé trois fois, ont été ballottés d'une école à l'autre. Un autre a été entraîné de force à Revdec par sa mère: il passait ses journées devant la télévision sans bouger de son fauteuil. Un autre n'a tout simplement pas pu entrer à l'école de menuiserie dont il rêvait. Il continue ici à jouer avec les outils, « et dans deux ans j'aurai mon propre atelier », lance-t-il très déterminé.

Problème comportemental? Problème familial? Inhumanité des polyvalentes? « Les trois causes sont bonnes, ce sont mêmes les causes principales du décrochage, et la plupart du temps elles sont entremêlées », explique le directeur de la maison, Michel Jacques.

« Le décrochage survient souvent après des taux d'échecs répétés et un sentiment d'inutilité à l'école, ajoute-t-il. On sait qu'il se situe en moyenne autour de 10% au Québec, et dans ce quartier-ci je crois qu'il se situe au moins à 15%. »

La situation familiale a souvent pesé lourd. À Revdec on retrouve aussi des adolescents butés qui ont connu le divorce de leurs parents, qui ont été battus, qui ont été victimes d'inceste. Certains des jeunes se confient aux bénévoles, plusieurs sont suivis par des travailleurs sociaux.

Mais le travail de Michel Jacques se situe en marge des « interventions lourdes ». « Notre objectif premier c'est de faire baisser la tension. Pen-

dant leur temps de décrochage ces jeunes doivent vivre quelque chose de valorisant et de positif qui ne soit pas perçu comme un échec. Nous leur permettons de décompresser. La société n'a absolument rien prévu pour les décrocheurs de moins de 16 ans, puisque légalement ils sont obligés d'aller à l'école. On leur évite de traîner dans les arcades, de prendre la rue. Des maisons comme ici il en faudrait cinq, dix, quinze à Montréal. Je crois que nous sommes les seuls ».

La maison emploie trois personnes et utilise les services d'une trentaine de professeurs bénévoles, avec un mini-budget annuel de \$ 50,000 (Revdec est d'ailleurs en campagne de financement jusqu'en février).

Les ateliers (photographie, travail du bois, peinture, cuisine, dactylo, anglais, etc.) ainsi que les cours du matin sont donnés par des bénévoles. Comme cet ancien professeur qui a enseigné un peu partout pendant vingt ans, ou ces jeunes universitaires en adaptation scolaire qui viennent compléter un stage. « Il faut constamment trouver des stimuli, ça prend une patience extraordinaire, explique l'une d'elles. On joue aussi le rôle d'une conseillère psychologique ».

Marie-Hélène, qui coordonne l'enseignement, et qui sert aussi à la fois d'amie, de mère, de sœur, ajoute: « Les décrocheurs scolaires sont aussi des décrocheurs de la vie sociale. Ils ont accumulé tellement de frustrations, il faut gagner leur respect ».

# Week-end meurtrier

(PC) — PAS MOINS de onze personnes ont succombé à leurs blessures, au Québec, durant la fin de semaine, à la suite d'accidents mortels.

Hier, un piéton a été happé mortellement dans le secteur nord de Chicoutimi. La police ne pouvait déterminer, en début de soirée d'hier, l'identité de la victime.

Samedi soir, aux environs de 23 h, sur la route 169, au Lac-Saint-Jean, Raynald Pelletier, âgé de 40 ans et résidant à Saint-Méthode, a été tué lorsque son auto a embouti l'arrière d'un camion-sableuse.

Egalement samedi, à Saint-Charles-Borromée, près de Joliette, Yannick Rondeau, âgé de 10, de Saint-Charles-Borromée, a été happé mortellement au moment où il traversait la rue.

Vers 9 h 30, samedi, sur la route 138, à Rivière-Vachon, sur la Côte-

Nord, Patrick Jean, un septuagénaire de Pointe-aux-Anglais, a été tué lorsque le chargement de billes de bois d'un camion s'est renversé sur son automobile.

Vers 7 heures, samedi matin, sur l'autoroute 13, dans le tunnel conduisant à l'autoroute 20, à Montréal, une femme de 28 ans s'est tuée sur le coup lorsque son véhicule a percuté un mur de béton. La victime a été identifiée comme étant Gisèle Leblanc, âgée de 29 ans et demeurant à Ville-Saint-Laurent.

A peu près à la même heure, le cadavre de Sylvain Allard, âgé de 27 ans et demeurant à Mansonville, près du lac Memphrémagog, a été découvert par un automobiliste en bordure de la route 243, près de Magog. La victime avait été éjectée de son automobile à la suite d'un capotage causé par une perte de contrôle, à cause de la chaussée glissante.

# La loi 107 réduira de 55% les effectifs de la CÉPGM

Jean-Pierre Proulx

SI LA loi 107 est adoptée dans sa dernière version, la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (CÉPGM) va passer de quelque 31,000 à tout au plus 13,400, car la loi réservera dorénavant au seuls protestants le droit d'y inscrire leurs enfants.

Comme son secteur anglais compte seulement 45% de protestants, il perdra au moins 55% de ses 21,000 élèves au profit de la commission scolaire anglophone qui va s'y superposer. Au surplus, seulement 37% des 10,000 élèves de son secteur français sont de cette religion: 63% vont donc passer à la commission scolaire francophone du même territoire.

Tels sont les effets prévisibles de la dernière version de la loi 107, qui vise à remplacer les commissions scolaires confessionnelles par des commissions linguistiques. Mais vu la Loi constitutionnelle de 1867, la loi 107 doit maintenir en plus à Montréal les commissions scolaires confessionnelles que sont la CÉPGM et la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM).

À la CECM, où seuls les catholiques pourraient dorénavant s'inscrire, l'effet sera beaucoup moins

important: 93% des 13,500 élèves du secteur anglais et 88% des 81,300 qui fréquentent le secteur français sont catholiques. Cela signifie néanmoins un transfert certain de 13,000 élèves vers les commissions linguistiques du même territoire.

Le gouvernement entend dorénavant ne permettre l'exercice des privilèges constitutionnels qu'à ceux à qui ils ont été historiquement consentis soit les catholiques et les protestants. Tous les autres, juifs, musulmans, bouddhistes, etc. et tous ceux qui n'ont aucune religion, devront s'inscrire à la commission scolaire francophone ou anglophone du même territoire. De plus, pour exercer son privilège constitutionnel, il faudra clairement en manifester l'intention.

La dernière version de l'article 188 du projet de loi 107 est sans équivoque à cet égard: « Seules, stipule-t-elle, relèvent de la compétence d'une commission scolaire confessionnelle ou dissidente les personnes qui sont de la confession religieuse dont la commission scolaire se réclame et qui choisissent de relever de cette commission scolaire ».

La dernière version du projet de loi 107 procède du même esprit à propos des commissions scolaires anglophones. La première version de l'article 188 stipulait que « seules relèvent de la compétence d'une commission scolaire anglophone, les personnes qui peuvent, selon la loi, recevoir l'enseignement en anglais ». Dans la dernière version on a ajouté: « et qui choisissent de relever de cette commission scolaire ».

Par ces amendements, la loi 107 fait donc clairement de la commission scolaire francophone le régime commun, puisque, en l'absence de

choix des parents d'inscrire leurs enfants qui y ont droit dans les écoles des commissions scolaires confessionnelles, dissidentes, et anglophones, ceux-ci relèveront automatiquement des commissions scolaires françaises.

L'estimé d'un transfert minimal de 57% de la clientèle de la CÉPGM et de 12% de celle de la CECM vers les commissions scolaires linguistiques repose sur l'hypothèse que tous les protestants et tous les catholiques s'inscriront dans leurs commissions scolaires confessionnelles, — ce qui n'est pas certain — et que l'une et l'autre vont conserver leurs frontières actuelles.

Or le projet de loi 107 prévoit justement que « le gouvernement peut, par décret, modifier les limites du territoire d'une commission scolaire confessionnelle ». D'après la jurisprudence récente, il pourrait probablement, sans problème constitutionnel, les ramener aux frontières de la ville de Montréal.

La dernière version de la loi 107 compte une autre nouveauté: une commission scolaire anglophone pourrait dispenser l'enseignement en français pourvu que les enfants soient admissibles à l'enseignement en anglais. De même, une commission scolaire francophone pourrait dispenser l'enseignement en anglais par entente avec une autre commission scolaire.

Un bon conseil  
  
Ne fumez pas  
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

## FONDERIE INGÉNIEUR / MÉTALLURGISTE

Aluminum Investment Casting recherche un métallurgiste et un ingénieur d'expérience en contrôle des procédés de fabrication. Le (la) candidat(e) devra demeurer à Miami, Floride et travailler pour l'une des plus grandes fonderies au monde. Amcast Aeroplast a une politique d'égalité en matière d'emploi.

Téléphonez à Walter Wolf (305) 871-5600

## RECHERCHE SUR LE TRAITEMENT DE L'ALCOOLISME

Un centre de recherche sur le traitement de l'alcoolisme affilié à l'Université McGill offre un traitement expérimental à titre externe, durant quatre (4) semaines, et n'impliquant pas de médicament, à des hommes en bonne santé physique et mentale abusant de l'alcool au moins 4 jours par semaine. Votre demande sera traitée confidentiellement.

Pour renseignements, téléphonez à l'infirmière assistante de recherche au:

(514) 766-4259 du lundi au jeudi  
ENTRE 8:30 et 16:00 heures

## Résultats

<p><b>Provincial</b> 88-12-02</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>5565017</td><td>1 000 000 \$</td></tr> <tr><td>565017</td><td>10 000 \$</td></tr> <tr><td>65017</td><td>1 000 \$</td></tr> <tr><td>5017</td><td>100 \$</td></tr> <tr><td>017</td><td>25 \$</td></tr> <tr><td>17</td><td>10 \$</td></tr> </table> <p>Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.</p>	NUMÉROS	LOTS	5565017	1 000 000 \$	565017	10 000 \$	65017	1 000 \$	5017	100 \$	017	25 \$	17	10 \$	<p><b>LaMini</b> Tirage du 88-12-02</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>849708</td><td>50 000 \$</td></tr> <tr><td>49708</td><td>5 000 \$</td></tr> <tr><td>9708</td><td>250 \$</td></tr> <tr><td>708</td><td>25 \$</td></tr> <tr><td>08</td><td>5 \$</td></tr> <tr><td>84970</td><td>1 000 \$</td></tr> <tr><td>8497</td><td>100 \$</td></tr> <tr><td>849</td><td>10 \$</td></tr> </table>	NUMÉROS	LOTS	849708	50 000 \$	49708	5 000 \$	9708	250 \$	708	25 \$	08	5 \$	84970	1 000 \$	8497	100 \$	849	10 \$	<p><b>Quintessence</b> Semaine du 88-11-28</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>LUNDI</td><td>181 7144</td></tr> <tr><td>MARDI</td><td>633 9750</td></tr> <tr><td>MERCREDI</td><td>730 6602</td></tr> <tr><td>JEUDI</td><td>576 2766</td></tr> <tr><td>VENDREDI</td><td>568 0352</td></tr> <tr><td>SAMEDI</td><td>757 5761</td></tr> </table>	NUMÉROS	LOTS	3	4	LUNDI	181 7144	MARDI	633 9750	MERCREDI	730 6602	JEUDI	576 2766	VENDREDI	568 0352	SAMEDI	757 5761	<p><b>INTER PLUS</b> Tirage du 88-12-02</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>729733</td><td>250 000 \$</td></tr> <tr><td>29733</td><td>2 500 \$</td></tr> <tr><td>9733</td><td>250 \$</td></tr> <tr><td>733</td><td>25 \$</td></tr> <tr><td>33</td><td>10 \$</td></tr> </table>	NUMÉROS	LOTS	729733	250 000 \$	29733	2 500 \$	9733	250 \$	733	25 \$	33	10 \$																													
NUMÉROS	LOTS																																																																																											
5565017	1 000 000 \$																																																																																											
565017	10 000 \$																																																																																											
65017	1 000 \$																																																																																											
5017	100 \$																																																																																											
017	25 \$																																																																																											
17	10 \$																																																																																											
NUMÉROS	LOTS																																																																																											
849708	50 000 \$																																																																																											
49708	5 000 \$																																																																																											
9708	250 \$																																																																																											
708	25 \$																																																																																											
08	5 \$																																																																																											
84970	1 000 \$																																																																																											
8497	100 \$																																																																																											
849	10 \$																																																																																											
NUMÉROS	LOTS																																																																																											
3	4																																																																																											
LUNDI	181 7144																																																																																											
MARDI	633 9750																																																																																											
MERCREDI	730 6602																																																																																											
JEUDI	576 2766																																																																																											
VENDREDI	568 0352																																																																																											
SAMEDI	757 5761																																																																																											
NUMÉROS	LOTS																																																																																											
729733	250 000 \$																																																																																											
29733	2 500 \$																																																																																											
9733	250 \$																																																																																											
733	25 \$																																																																																											
33	10 \$																																																																																											
<p><b>6/49</b> Tirage du 88-12-03</p> <table border="1"> <tr><th>1</th><th>14</th><th>15</th><th>30</th><th>37</th><th>49</th></tr> <tr><td>6/6</td><td>0</td><td>2 579 631,80 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5/6+</td><td>2</td><td>487 263,80 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5/6</td><td>274</td><td>2 719,80 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4/6</td><td>15 316</td><td>93,50 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3/6</td><td>289 640</td><td>10 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table> <p>VENTES TOTALES: 19 175 367,00 \$</p> <p>PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 600 000,00 \$</p>	1	14	15	30	37	49	6/6	0	2 579 631,80 \$				5/6+	2	487 263,80 \$				5/6	274	2 719,80 \$				4/6	15 316	93,50 \$				3/6	289 640	10 \$				<p><b>SELECT</b> Tirage du 88-12-03</p> <table border="1"> <tr><th>1</th><th>9</th><th>22</th><th>26</th><th>35</th><th>40</th></tr> <tr><td>No complet</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6/6</td><td>1</td><td>523 483,00 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5/6+</td><td>1</td><td>42 237,00 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5/6</td><td>48</td><td>586,60 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4/6</td><td>2 185</td><td>58,00 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3/6</td><td>34 809</td><td>5 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table> <p>VENTES TOTALES: 1 444 742,00 \$</p> <p>PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 500 000,00 \$</p>	1	9	22	26	35	40	No complet						6/6	1	523 483,00 \$				5/6+	1	42 237,00 \$				5/6	48	586,60 \$				4/6	2 185	58,00 \$				3/6	34 809	5 \$				<p><b>MISE-TÔT</b></p> <table border="1"> <tr><th>1</th><th>3</th><th>12</th><th>35</th></tr> <tr><td>GAGNANTS</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>LOT</td><td>145</td><td>344,80 \$</td><td></td></tr> </table>	1	3	12	35	GAGNANTS				LOT	145	344,80 \$	
1	14	15	30	37	49																																																																																							
6/6	0	2 579 631,80 \$																																																																																										
5/6+	2	487 263,80 \$																																																																																										
5/6	274	2 719,80 \$																																																																																										
4/6	15 316	93,50 \$																																																																																										
3/6	289 640	10 \$																																																																																										
1	9	22	26	35	40																																																																																							
No complet																																																																																												
6/6	1	523 483,00 \$																																																																																										
5/6+	1	42 237,00 \$																																																																																										
5/6	48	586,60 \$																																																																																										
4/6	2 185	58,00 \$																																																																																										
3/6	34 809	5 \$																																																																																										
1	3	12	35																																																																																									
GAGNANTS																																																																																												
LOT	145	344,80 \$																																																																																										

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## Shamir va demander un nouveau délai pour former un gouvernement

JÉRUSALEM (Reuter) — Le président sortant du conseil israélien, Yitzhak Shamir, demandera aujourd'hui au chef de l'État un délai supplémentaire pour tenter de former un nouveau cabinet, a indiqué hier l'un de ses collaborateurs, Yossi Ahimeir.

Le président Chaim Herzog avait demandé à Shamir, chef du bloc du Likoud, de former un nouveau gouvernement à la suite des élections générales israéliennes du 1er novembre, en se fondant sur le soutien accordé au président du conseil par les autres partis de droite et quatre formations religieuses.

Le parti religieux ultra-orthodoxe Agoudat Israël a cependant provoqué la confusion en négociant éga-

lement avec le rival de Shamir, le chef du Parti travailliste et ministre sortant des Affaires étrangères Shimon Pérès.

Jeudi dernier, Pérès avait même assuré être parvenu à un accord avec l'Agoudat Israël. Mais les dirigeants de cette formation et les travaillistes ne sont cependant pas encore parvenus à conclure une entente définitive.

De fait, des ministres appartenant tant au Parti travailliste qu'au Likoud sont allés hier à Bnei Brak, un fief religieux, pour marchander avec les dirigeants spirituels de l'Agoudat Israël un compromis sur la législation religieuse.

L'Agoudat Israël propose notamment un amendement à la loi « qui

est juif? », qui empêcherait les juifs convertis selon un autre rite que le rite orthodoxe d'obtenir la citoyenneté israélienne.

Ce projet d'amendement a déclenché la colère de la majorité des 5,5 millions de juifs américains, qui appartiennent à des communautés moins rigides que les orthodoxes. Sans le soutien de l'Agoudat, le Likoud ne dispose pas au Parlement du soutien de la majorité absolue des députés (61 sur 120).

Mais même si ce parti religieux décide finalement de se rallier au Likoud, Shamir « demandera au président quelques jours de plus », a déclaré Ahimeir à Reuter. « Nous devons peaufiner les accords et les préparer pour la signature », a-t-il

ajouté.

Selon la loi israélienne, le président du conseil désigné par le chef d'État à 21 jours pour former son gouvernement. Pour Shamir, ce délai se termine aujourd'hui. Il peut obtenir une rallonge pouvant aller jusqu'à 21 jours.

En 1984, il avait fallu 40 jours à Pérès pour former un gouvernement d'union nationale avec le Likoud.

Le ministre du Logement, David Levy, du Likoud, la rencontre pour lui demander d'accepter la formation d'un nouveau gouvernement d'union nationale, comme l'avait proposé Shamir il y a quelques jours — proposition rejetée mercredi dernier par le bureau exécutif du Parti travailliste.

## LE MONDE EN BREF

## Bhutto à la Défense et aux Finances

ISLAMABAD (AFP) — Le premier ministre pakistanais, Mme Benazir Bhutto, qui a annoncé hier la formation du nouveau cabinet ministériel, s'est attribuée les portefeuilles de la Défense et des Finances, a-t-on appris. Deux anciens officiers à la retraite font partie du cabinet de 23 membres : le ministre (secrétaire) d'État à la Défense, M. Ghulam Sarwar Cheema, un ancien colonel, et le conseiller spécial de Mme Bhutto, M. Nasir Ullah Babar, un ancien général de premier plan. Selon les observateurs, la nomination de M. Babar en tant que son conseiller personnel, une fonction qui était importante sous le règne de son père Zulfikar Ali Bhutto, ancien premier ministre exécuté en avril 1979, est, semble-t-il, destinée à maintenir les contacts avec l'armée et à la satisfaire. La première femme au pouvoir dans un pays musulman a déclaré qu'elle voulait une armée de métier et non pas une armée politique. Le nouveau cabinet est composé essentiellement de jeunes membres du Parti du peuple pakistanais (PPP), alors que le maintien à la tête de la diplomatie de M. Yacoub Khan signifie la poursuite de la politique étrangère du Pakistan, en particulier à l'égard de l'Afghanistan.

## Massacre en Afrique du Sud

PIETERMARITZBURG (AFP) — Le massacre de 11 personnes samedi à Trust Seed, une cité noire du Natal proche de New Hanover, serait l'oeuvre de militants du mouvement zoulou Inkatha (conservateur), selon des résidents de la township cités hier soir par l'agence de presse sud-africaine SAPA. Onze Noirs (quatre hommes et sept femmes) avaient été abattus et deux autres (deux femmes) blessées lorsque des inconnus avaient fait irruption dans la maison où ils se trouvaient et ouvert le feu. Un autre homme, dont le cadavre portant des traces de coup de couteau avait été retrouvé dans une maison voisine, aurait été victime des mêmes tueurs, selon ces témoins. D'après eux, des militants de l'Inkatha, amenés sur place par autocars, avaient déjà effectué la semaine dernière des raids contre les membres d'un comité élu par la communauté de 5.000 personnes vivant dans cette township voisine de New Hanover.

## La perestroïka est en danger

MOSCOU (AFP) — Le Sejm ou Parlement du Sajudis, le mouvement favorable aux réformes en Lituanie, a adopté hier deux résolutions dont l'une estime qu'un « véritable danger » menace la perestroïka en cours en URSS, a indiqué l'un de ses responsables contacté depuis Moscou. Selon M. Kazimieras Motieka, membre du Conseil, l'organe dirigeant du Sajudis, la première résolution, adressée à tous les partisans de la perestroïka, souligne que le « renouvellement » de la société en URSS rencontre actuellement de « sérieux obstacles » et que la réforme économique est bloquée, notamment en ce qui concerne le « programme d'indépendance économique » des trois républiques baltes (Lituanie, Lettonie et Estonie). Les « intérêts des peuples de l'URSS sont ignorés », ajoute le texte en regrettant que le Soviet suprême de l'URSS, qui a approuvé cette semaine les amendements à la Constitution de l'URSS, n'ait pas tenu compte des quatre millions de signatures recueillies dans les trois républiques baltes protestant contre ce projet de Constitution fédérale. Le Sejm du Sajudis, fort de 220 membres, avait ouvert ses travaux hier matin. Le Soviet suprême estonien doit se réunir aujourd'hui et demain à Tallinn.

## Les Suisses disent non à la limitation de l'immigration

ZURICH (Reuter) — Les Suisses ont rejeté hier par référendum une proposition avancée par une formation d'extrême-droite, l'Action nationale, visant à sévèrement limiter l'immigration. À une majorité des deux tiers — 67,3 % — ils se sont prononcés contre le projet de l'Action nationale, qui aurait abouti à une réduction de 300.000 du nombre des résidents étrangers dans le pays d'ici l'an 2003. Aucun des 23 cantons de la confédération ne s'est prononcé pour la proposition. Pour être adoptée, elle devait remporter une majorité de 50 % parmi les électeurs et parmi les cantons. Le gouvernement, tous les grands partis politiques et les organisations syndicales et humanitaires n'avaient pas caché leur hostilité. En cas de victoire du oui, il aurait fallu pendant quinze ans que trois étrangers partent pour que deux nouveaux immigrés soient autorisés à s'installer. Les détracteurs de la proposition soulignent qu'elle n'aurait pas affecté seulement la politique d'immigration et d'asile mais également l'économie, largement dépendante de la main d'oeuvre étrangère. Les étrangers représentent 1,1 million des 6,6 millions d'habitants en Suisse, sans compter quelque 145.000 travailleurs frontaliers.

## Arafat va parler de paix

LE CAIRE (Reuter) — Yasser Arafat prononcera un discours de paix la semaine prochaine à Genève à la tribune des Nations unies, a déclaré hier le président Hosni Mubarak.

« Je pense notamment qu'il confirmera en termes clairs et indiscutables — pour tous ceux qui ont besoin de se voir clarifier les idées sur le problème palestinien — que la paix est l'objectif de la région et qu'il n'y aura pas de paix tant que ce problème ne sera pas résolu », a-t-il ajouté, à l'issue de deux heures d'entretien avec Arafat, président de l'OLP.

Les deux hommes se rencontraient pour la quatrième fois en moins de deux mois.

Les États-Unis jugent trop ambiguë la politique de l'OLP, en particulier sur la question de la reconnaissance d'Israël et refusent de traiter directement avec ses dirigeants.

« Notre objectif est la paix (...) nous voulons tous répondre au problème sans terrorisme. Nous espérons tous que la stabilité prévaudra dans une région où tout le monde, Israël compris, pourrait vivre en paix », a poursuivi Mubarak.

L'Égypte souhaite qu'Arafat réside à la tentation de fustiger Washington au cours de son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, qui se tiendra exceptionnellement à Genève, les États-Unis lui ayant refusé un visa d'entrée pour venir à New York.



## Victoire de Perez au Venezuela

PHOTO AP

Le social-démocrate Carlos Andres Perez a gagné les élections présidentielles d'hier au Venezuela, selon les projections de deux chaînes de télévision privées. M. Perez, candidat du parti officialiste Action démocratique, aurait remporté ces élections avec 52 % des voix, contre 34 % pour le candidat d'opposition Eduardo Fernandez, du Parti démocrate-chrétien COPEI,

selon la projection de Canal 2. Canal 4 a pour sa part confirmé la victoire très nette de Perez avec une différence de voix comparable. Les projections sont basées sur un estimé des votes de 7,8 millions d'électeurs, sur les 9,1 millions qui étaient enregistrés. Les sondages avaient accordé au candidat de l'Action démocratique une avance de 10 à 20 points sur M. Fernandez. Il y avait 23 autres candidats à ces présidentielles. De plus, les Vénézuéliens étaient appelés à renouveler le Parlement de 182 sièges et le Sénat de 44 sièges. M. Perez a déjà été président entre 1974 et 1979.

## Derniers accrocs à la signature d'un accord en Afrique australe

BRAZZAVILLE (Reuter) — Le brusque départ de la délégation sud-africaine aux négociations de Brazzaville a provoqué la fureur des Angolais et des Cubains, mais un accord de paix en Afrique australe est toujours à portée de la main, assuraient hier des diplomates dans la capitale congolaise.

Alors que l'on s'attendait à ce qu'un protocole d'accord soit signé ce week-end entre les trois pays, après sept mois de difficiles négociations sous l'égide des États-Unis, les délégués sud-africains ont regagné Pretoria samedi soir pour consulter leur gouvernement.

« À moins qu'il y ait un changement fondamental de stratégie ou une décision importante, cette affaire est toujours sur les rails », a affirmé un haut responsable de la délégation américaine.

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, Pik Botha, chef de la délégation de Pretoria, a déclaré en parlant qu'il allait consulter le président Pieter Botha sur la question

de la vérification du retrait des troupes cubaines d'Angola, selon l'agence de presse sud-africaine Sapa.

Cette question est le dernier obstacle à la signature d'un accord, qui ouvrirait de surcroît la porte à l'indépendance de la Namibie, ancienne colonie allemande sous tutelle sud-africaine depuis la Première Guerre mondiale.

Les Sud-africains exigent de pouvoir vérifier eux-mêmes le retrait des quelque 50.000 soldats cubains venus en Angola pour aider le gouvernement marxiste de Luanda contre les rebelles pro-occidentaux de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola).

Mais Luanda et La Havane considèrent que la vérification du retrait, qui s'échelonne sur 27 mois, ne regarde qu'eux et les Nations unies, garant international de l'accord à venir.

Le président cubain Fidel Castro a même déclaré samedi que ses troupes préféreraient rester 10 ans de plus en Angola plutôt que de voir l'Afrique du Sud s'ingérer dans les ques-

tions de supervision de leur retrait.

Ricardo Alarcon de Quesada, vice-ministre cubain des Affaires étrangères, a déclaré que l'attitude des Sud-africains était digne d'un « film de série B ».

Le chef de la délégation angolaise, le général Antonio do Santos Franca, a de son côté lâché : « Ce que les Sud-Africains ne peuvent pas obtenir avec des arguments, ils cherchent à l'obtenir avec des tours de passe-passe ».

Pik Botha a assuré qu'il reviendrait après avoir consulté son gouvernement mais on ignore encore la date et le lieu de la prochaine session.

Angolais et Cubains avaient déjà été irrités samedi par la brève visite rendue par Botha et son collègue à la Défense Magnus Malan au président zaïrois Mobutu Sese Seko à Kinshasa, de l'autre côté du fleuve qui sépare le Zaïre du Congo.

L'Angola a accusé par le passé le Zaïre d'aider les rebelles de l'UNITA.

## Les Verts ouest-allemands déchirés

KARLSRUHE (Reuter) — Le parti des Verts ouest-allemand s'est enfoncé un peu plus dans la crise ce week-end avec l'éviction des radicaux par les modérés à la direction nationale du parti, qui dresse plus que jamais les deux ailes de la formation l'une contre l'autre.

Tout en résistant aux tentations de scission, les radicaux se sont engagés hier à se battre pour faire valoir leurs convictions et reprendre la direction du parti au congrès de mars prochain. En attendant l'élection d'une nouvelle équipe dirigeante en 1989, les 35 membres du Comité central expédieront les affaires courantes.

À l'occasion du congrès de ce week-end, les modérés ont réussi à mettre les onze membres de la direction en minorité vendredi soir, 214 voix contre 186.

Les radicaux ont répliqué le lendemain en boycottant les débats et certains ont même menacé de créer leur propre parti.

Une telle éventualité signifierait la mort politique des Verts ouest-allemands, qui avaient réussi à peser dans les affaires du pays en recueillant 8,3 % des voix aux élections législatives de janvier 1987. Ils ont depuis perdu du terrain dans les derniers scrutins régionaux.

Un parti ne peut pas être représenté au Parlement, que ce soit à l'échelon fédéral ou du land, s'il obtient moins de 5 % des voix.

Les dirigeants des fondamentalistes, hostiles à tout compromis avec les autres partis ouest-allemands, contrairement aux réalistes qui sont prêts à payer ce prix pour pouvoir agir au sein d'un gouvernement ont exhorté leurs partisans à ne pas di-

viser le parti et à lutter de l'intérieur.

Depuis que les Verts sont entrés au Bundestag en 1983, la direction du parti était contrôlée par les fondamentalistes. Mais les 44 députés verts sont en majorité des modérés, qui craignent que l'extrémisme de leur parti n'effarouche les électeurs.

La raison officielle de l'éviction de la direction est cependant d'une autre nature : elle a été accusée d'irrégularités dans le financement de travaux de rénovation du siège des Verts, près de Bonn.

Une commission d'enquête du parti avait déclaré ces accusations sans fondement et les dirigeants se sont défendus de toute fraude ou incompétence, mais ils ont du s'incliner après la motion de censure de vendredi qui a donné lieu à des débats particulièrement houleux.

Une présentation  
RADIO CITE 107.7 LE DEVOIR

invitent 400 personnes à la première du film

L'événement du temps des fêtes

Yves Montand

la révélation de l'année "Mathilda May"

TROIS PLACES POUR le 26

écrit et réalise par JACQUES DEMY

musique MICHEL LEGRAND

un hymne à la vie et à la joie

Le JEUDI 15 DÉCEMBRE À 19:30 HEURES AU CINÉMA PARISIEN

Le concours débute le 2 décembre pour se terminer le 9 décembre.

Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à Cinépix.

La valeur des prix offerts est d'environ 1.000\$.

Envoyez le coupon-réponse à : TROIS PLACES POUR LE 26 A/S CINÉPIX 8275 Mayrand, Montréal, H4P 2C8

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

L'ACTUALITE BOURSIERE

MONTRÉAL LE BDOMADAI

Main market data table with columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var. and various stock symbols (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z).

Cette semaine à la bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES table listing company names, dates, times, and locations.

MODIFICATIONS DE NOMS DE SOUSCRIPTION
West Pride Industries
Base de souscription: 2 bons pour obtenir 1 action ordinaire.

Amca Internationale
Symbole: AIL.RT
Base de souscription: 1 droit pour chaque action ordinaire détenue.

EXPIRATION DE DROITS DE SOUSCRIPTION
Canstar Sports
Symbole: HKY.RT
Base de souscription: 1 droit pour chaque action ordinaire détenue.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
Volcano
2625-2254 a décidé de renoncer à la condition de son offre publique d'achat.

Fibres Armex
L'offre faite par Les fibres CDL, pour acquérir la totalité des actions privilégiées série 1 de Fibres Armex.

Volcano
2627-9471 (Schroder) offre d'acheter la totalité des actions ordinaires de Volcano à un prix de 4.55 l'action.

MODIFICATIONS DE LA RAISON SOCIALE ET RÉORGANISATION DU CAPITAL
Unicorn Resources deviendra Pacific Unicorn Resources.

Explorations Mon-Dor deviendra Ressources Cristobal.
Modalités de l'échange: 1 action ordinaire de Ressources Cristobal pour chaque tranche de 5 actions ordinaires de Explorations Mon-Dor.

PROGRAMME DE VENTE DE LOTS IRRÉGULIERS
Inspiration Resources
Ce programme permet à un détenteur de 99 actions ou moins de revendre ses actions sans frais de commission.

Ces données sont fournies par Tassé

Table with 4 columns: Titre, Var. (%), Prix du 25-11, Prix du 02-12. Lists various REA titles and their price changes.

Table with 4 columns: Titre, Var. (%), Prix du 25-11, Prix du 02-12. Lists various international and precious metal certificates.

Les plus fortes variations hebdomadaires pour les titres REA\*

Table with 4 columns: Titre, Var. (%), Prix du 25-11, Prix du 02-12. Lists top REA titles with significant weekly price changes.

Les plus fortes variations hebdomadaires pour les actions ordinaires\*

Table with 4 columns: Titre, Var. (%), Prix du 25-11, Prix du 02-12. Lists top common stock titles with significant weekly price changes.

Coup d'oeil sur le marché

Table with 4 columns: Ouverture, Fermeture, Variation, Volume. Shows market performance for TSE, Dow, and other indices.

## L'AUTOMOBILE

## Nissan 240 SX: jeunesse, élégance et accent rocailleux

Marc Belva  
collaboration spéciale

À PREMIÈRE vue, la Nissan 240 SX vise un double but : d'une part, remplacer la 200 SX, vieillissante à tous égards et qui ne recevait plus que des commentaires défavorables de la plupart des essayeurs; d'autre part, Nissan cherche évidemment à créer un modèle aussi sensationnel que la 240 Z, une voiture éminemment distinguée, qui offrirait pour un prix modique une carrosserie de grande classe et des performances de bonne venue. Si la Corolla parvient à assurer la domination des Japonais dans le secteur des voitures simples et pas fières, c'est la 240 Z qui a permis aux Nippons de constater qu'ils pouvaient également se montrer concurrentiels dans des catégories beaucoup plus ambitieuses.

Cependant, quelques détails de la fiche technique semblent indiquer que Nissan cherche aussi à concurrencer la Porsche 944 : les coupés sport dotés de gros quatre cylindres en ligne ne sont pas légion, et puis la 240 SX possède une calandre éminemment porscheque et quelques autres détails de style qui la rapprochent sensiblement du type « Porsche ».

La 240 SX constitue une addition bienvenue au catalogue Nissan. Car, depuis quelques années, Nissan faisait figure de constructeur conservateur à cause des lignes surannées de plusieurs de ses modèles et de quelques détails un peu primitifs dans certaines fiches techniques. C'est à cause du vieillissement rapide des gammes Nissan qu'il n'est pas très ardu de remplacer au pied levé un modèle vieillot et dépassé comme la 200 SX. À cet égard, la 240 SX se montre nettement supérieure au modèle précédent, à ceci près qu'elle est plus basse, donc moins

glissante ou inégale. En revanche, on note quelques vibrations qui ont été supprimées sur les Porsche grâce au montage d'un arbre d'équilibrage. « Silent Shaft » sous licence Mitsubishi. Nous avons eu la malchance d'hériter d'un modèle d'essai doté d'une boîte automatique fort mal adaptée au moteur. Quelle pitié, qu'un modèle aussi riche de potentiel soit défiguré par le montage d'un accessoire aussi peu convaincant ! Foin du talon-pointe, des rétrogradages planifiés et autres passages au régime ! Sans parler du freinage-moteur, toujours difficile à réaliser avec une boîte-robot. Certes, la boîte à quatre vitesses, dont une surmultipliée condamnée par un bouton ad hoc, fonctionne correctement, mais elle nuit terriblement à la précision de la conduite. Les kick-downs sont extrêmement lents et exigent une très forte pression de même qu'un vaste mouvement du pied, car l'accélérateur présente un long trajet et des ressorts de rappel relativement robustes. En outre, le voyant qui indique la position de la surmultipliée (condamnée ou non) est difficile à distinguer : il faut pencher la tête pour l'observer sans gêne; ce n'est qu'un détail, car c'est le manque de réponse de la boîte qui nuit le plus au charme de la voiture; à plusieurs reprises, il nous est arrivé d'attendre la venue d'une vitesse quelconque pendant quelques secondes et, comme la chose se produit surtout en dépassement, en sortie de virage, ou bien lorsqu'on tourne à une intersection, elle ne manque pas d'ajouter son grain de sel au pilotage.

Une telle boîte démontre que le progrès demeure relatif, car nous avons souvenance que la boîte automatique ZF, qui équipait les Peugeot 404 en 1968-69, offrait un rendement infiniment supérieur, avec en particulier une position « E » (pour exceptionnel = vitesse de montage) dont les réactions étaient foudroyantes et l'agrément insurclassable. À l'heure actuelle, on retrouve des qualités analogues sur la plupart des Volvo, mais nous n'avons pas encore trouvé une automatique vraiment supérieure à la ZF d'antan.

Par ailleurs, les qualités routières de la 240 SX sont plus que correctes, mais la géométrie favorise la stabilité au détriment de la maniabilité. Ce coupé sport est extrêmement neutre grâce à une répartition des masses voisines de l'idéal, et ses limites sont très élevées en ce qui touche l'adhérence générale. Pour obtenir un léger sous-virage, il faut vraiment se lancer dans le virage à

une allure stratosphérique. Par contre, lorsque le sous-virage a lieu, il n'est pas très aisé de le corriger; la puissance limitée du moteur et les déficiences de la boîte ne permettent pas de faire ripper les roues arrière pour obtenir un survirage compensatoire; en outre, le soulagement de l'accélérateur a des effets lents et modestes, bien que progressifs. Il est évident que le modèle à boîte manuelle serait plus satisfaisant à piloter, mais nous ne pouvons préciser dans quelle mesure la substitution de boîte peut améliorer le comportement dans les enchaînements de virages serrés.

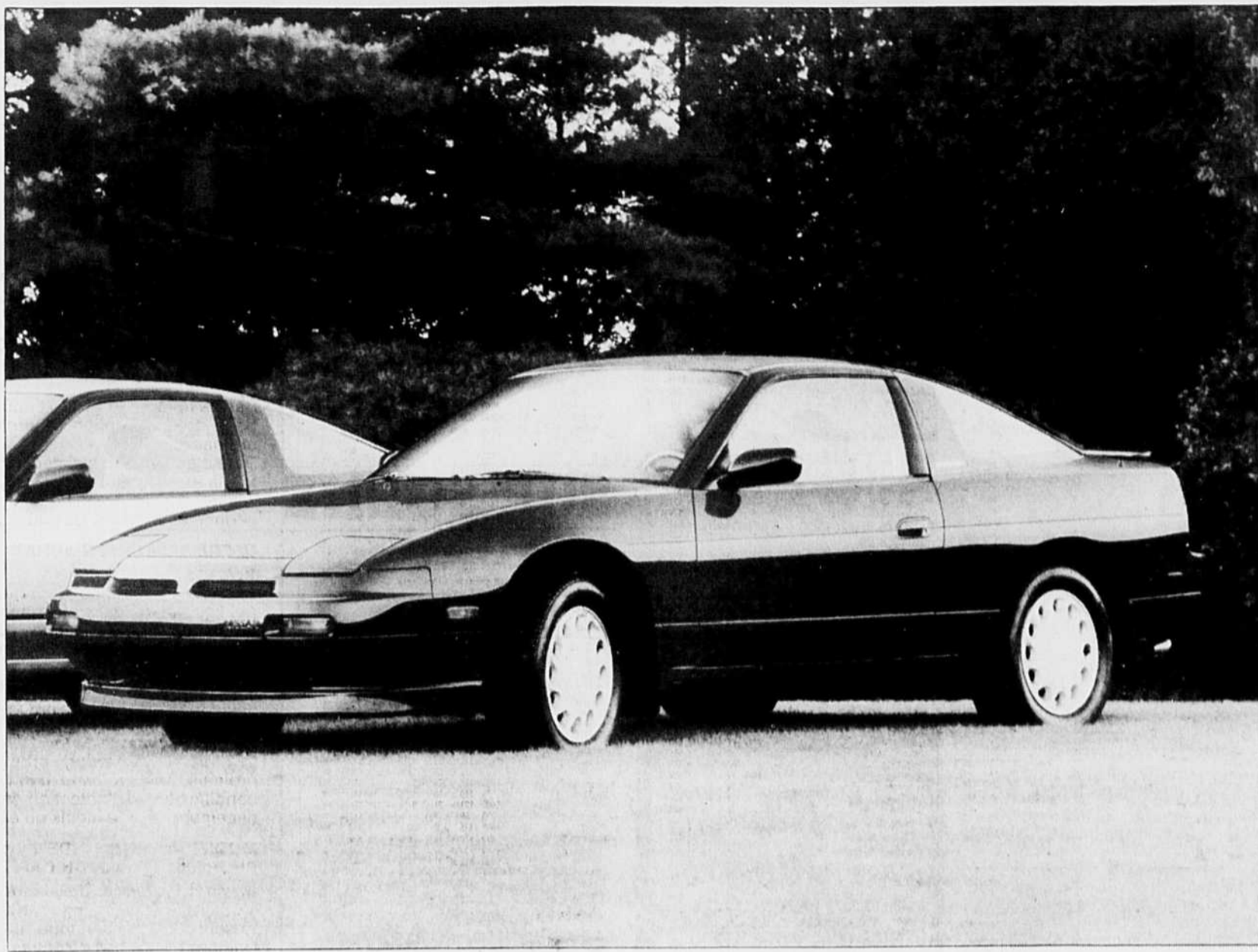
En somme, la 240 SX semble conçue pour plaire aux débutants, ou à tout le moins pour ne pas leur causer d'émotions fortes. La tenue de cap est digne d'éloges, surtout si on sait qu'elle constitue souvent le point faible des propulsions (AR); le rayon de braquage est suffisamment court, car l'absence de complications dans le train avant permet de braquer les roues de façon plus prononcée; mais

la sensation de route est un peu vague et il est relativement malaisé de balancer la voiture sur route sinueuse. Par ailleurs, la direction constitue un bon équilibre entre la douceur et la précision, avec de temps en temps une trace de fermeté exagérée.

La 240 SX dispose d'une suspension arrière indépendante d'un type nouveau et raffiné, dont l'efficacité est incontestable. Les roues épousent constamment le profil de la route, et la motricité semble a priori excellente sur la plupart des revêtements; cependant, nous n'avons pas mis à l'essai dans des conditions vraiment difficiles, telles qu'une chaussée boueuse ou enneigée, car le baromètre est resté obstinément sur le beau fixe tout le temps de notre essai. Quoi qu'il en soit, la suspension arrière réalise un excellent compromis entre l'efficacité et le confort. Il n'en va pas de même du train avant, dont la suspension est excessivement raboteuse. Comme les routes du Québec sont dans un état lamentable

et se dégradent constamment, on a souvent l'impression de rouler sur des billets de bois ou sur un terrain fraîchement bombardé. Les soubresauts du train avant s'accompagnent parfois du choc sourd des éléments parvenant en fin de course, ce qui ajoute le bruit à l'inconfort. Le roulement est quelque peu supérieur à celui d'un go-kart, mais il est assuré qu'un long parcours dans cette voiture résulterait dans une fatigue marquée au niveau des reins.

L'habitacle présente un aspect très distinctif, caractérisé par ses sièges monoplace qui semblent jaillir d'un moule à plastique. La position basse engendre un certain inconfort, mais on s'y accoutume. L'assise est satisfaisante, mais le maintien latéral n'est pas irréprochable. La situation se corse à l'arrière, dont les sièges sont conçus pour des enfants particulièrement compacts. Par contre, la visibilité est excellente et les normes de l'ergonomie sont généralement respectées. La plupart des commandes sont douces, précises et



faciles à manier. Il y a bien ici et là quelques touches dont l'usage ne saute pas aux yeux mais, dans l'ensemble, Nissan fait plutôt mieux que la plupart de ses rivaux. Notons cependant que la Porsche 944 demeure pour l'instant le modèle sportif le plus convaincant par ses qualités bourgeoises et par sa facilité d'emploi.

En fin de compte, il nous semble que la conception de la 240 SX avait pour but de ménager la chèvre et le chou, ou de contenter tout le monde et son père; son cahier de charges devait être un peu trop complexe pour qu'un seul modèle puisse le remplir proprement. Elle a adressé d'une part à l'amateur de voitures sports : sa position de conduite, ses lignes et son format compact, ses places arrière symboliques au point d'être presque inutilisables, sa suspension très ferme, sa direction précise, l'excellente répartition de ses masses, sa tenue de route imperturbable et son freinage puissant et endurant visent à convaincre l'amateur de circuits.

C'est aussi une subrurbaine (« commuter »), c'est à dire une voiture très compacte et facile à garer, relativement à l'aise pour se faufiler dans les embouteillages, plutôt économique à la pompe à essence, capable de fréquenter les centres commerciaux (au moins dans le cas de la variante à hayon relevable), mais avec laquelle on peut s'amuser lors d'excursions de fin de semaine dans la campagne.

C'est finalement un modèle qui convient assez bien aux débutants (comme aux débutantes); son prix modeste, sa boîte automatique, sa stabilité la rendent facile à piloter, notamment si on la compare aux autres coupés à roues arrière motrices. Il en résulte un coupé sport dont la polyvalence est remarquable, qui peut se révéler satisfaisant dans plusieurs applications, mais enthousiasmant dans aucune en particulier; pour le conducteur sportif, elle manque de « pêche » et de sophistication; en tant que subrurbaine, elle souffre d'une visibilité moyenne et d'une suspension trop ferme; finalement, considérée dans l'optique du débutant, elle nécessite un pilotage plus fin qu'une traction avant, particulièrement l'hiver. Notons cependant que le prix de la 240 SX est remarquablement peu élevé : certaines compactes sans grand caractère nécessitent des déboursés très voisins; par ailleurs, sa relative simplicité devrait en faire un modèle assez fiable et plutôt robuste.

Somme toute, elle constitue une amélioration de la 200 SX, mais ce n'est pas encore avec ce modèle que Nissan fera oublier les prouesses de la 240 Z.

Faut LE DEVOIR  
pour le croire!

## RELAIS D'AFFAIRES

## ESTRIE

**AUBERGE DE JOUVENCE:** Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. À partir de 60\$ par pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. À quinze minutes de Magog, Route 220, Orford-Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

**CHÉRIBOURG: NOUVEAU!** Le plus gros Centre de Congrès en Estrie. Facilités pour réunionnistes et congressistes de 10 à 1000 pers. (14 salles polyvalentes sur 200 acres de terrain). 78\$ par pers. en occ. dbie incluant salle principale, équ. audio-visuels de base, 2 pauses-santé, taxes et service. Possibilités d'organisation d'activités à l'intérieur du complexe sportif ou activités individuelles (bain t./pisc./gym/...) \*105\$ en occupation simple  
Contactez Pierre Poulin au 1-800-567-6132 (au Québec seulement) ou 819-843-3308. C.P. 337, Magog J1X 3W9

**POUR DES CONGRÈS FORT BIEN FAITS... EN TOUTES SAISONS:**

- 81 chambres-salons, toutes avec foyer, frigo et balcon
- 14 salles de réunion (5 à 300 personnes)
- équipement A/V disponible
- excellente cuisine
- piscine intérieure, squash, racquetball, salle d'exercice, sauna et bain tourbillon

UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL!

## MONTRÉAL

**Holiday Inn**  
CROWNE PLAZA  
420, rue Sherbrooke O.  
Montréal H3A 1B4  
Tél.: (514) 842-6111  
Fax: (514) 842-9381  
1-800-Holiday

**CETTE NUIT, FAITES UN BON INVESTISSEMENT.**  
Membre Aéroplan  
Gens d'affaires, profitez d'un séjour de grand confort, petit déjeuner continental inclus, à seulement 89\$ la nuit, occupation simple ou double.

**89\$**

Un conseil:  
Réservez dès maintenant!  
Sur disponibilité, jusqu'au 3 mars 1989

## LAURENTIDES

**Auberge St-Denis**

(514) 227-4766  
(MTL) 497-5602  
FAX: 227-8504

\*\*\*\*  
23 chambres  
(18 avec foyer)  
cuisine française

Forfait:  
"Réunion d'Affaire"  
\$125<sup>00</sup>  
/pers./jour  
(occupation simple)

St-Sauveur des Monts  
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0  
Membre international de «Romantik Hotels»



HÔTEL  
**La Sapinière**  
Val-David, Qué.

L'ENDROIT PROPICE À LA RÉFLEXION, CALME ET TANQUILLITÉ À 1 HR. DE MONTRÉAL.

70 chambres climatisées. Cuisine raffinée - table d'hôte - prestigieuse cave à vin. Sports de saison. 5 salles de conférences. Équipements audio-visuel complets.  
PRIX DES 4 DIAMANTS DE LA CAA 1988  
C.P. 190 - Val-David - J0T 2N0  
Ext. de Mtl: 1-800-567-6635 / Val-David: (819) 322-2020 / Mtl: 866-8262 / Fax: (819) 332-6510



L'EAU À LA BOUCHE — HÔTEL RESTAURANT

Un bouquet pour fleurir... vos réunions CONFORT, CALME, DÉTENTE ET TOUT LE SERVICE AUQUEL VOUS VOUS ATTENDEZ

- 26 chambres luxueuses • Restaurant gastronomique
- Salons aménagés pour réunions
- Face au golf, tennis, pentes de ski

(514) 229-4151  
229-2991  
1-800-363-2582 (Montréal)  
3003, boul. Sainte-Adèle  
(route 117) Sainte-Adèle, Québec

## LANAUDIÈRE

**Vos collaborateurs vous féliciteront de cette découverte**

- A moins d'une heure de Montréal
- Pres de Rawdon, sur le bord du lac Long, Région de Lanaudière
- Classée 4 Fleurs de Lys
- Piscine intérieure et sauna
- Sur un magnifique site boisé et aménagé pour le sport et la détente.

1-800-363-1758 ou (514) 883-2269



**STEINBERG**  
AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné que des dividendes trimestriels sur les actions en circulation de la compagnie ci-dessous mentionnées ont été déclarés payables le 30 décembre 1988 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 16 décembre 1988, comme suit:

1. Un dividende de QUARANTE-NEUF CENTS (0,49\$) l'action sur les deuxièmes actions privilégiées, rachetables, à dividende cumulatif de 1,95 \$, série Un;
2. Un dividende de 0,734375 \$ l'action sur les deuxièmes actions privilégiées, remboursables au gré du détenteur, rachetables, à dividende cumulatif de 2,9375 \$, série A.

Par ordre du  
Conseil d'administration  
**WILLIAM D. HART**  
Vice-président, Directeur général  
du Service juridique et Secrétaire

Montréal, le 18 novembre 88.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) - Cocoon 2 sem 7 h, 9 h 10... ASTRE II: - Land Before Time sem. 7 h, 8 h 30... ASTRE III: - Messenger of Death sem. 7 h, 8 h 45... ASTRE IV: - They Live sem. 7 h 10, 9 h

CINÉPLEX II: - Bagdad Café 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h... CINÉPLEX III: - Salaam Bombay 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h... CINÉPLEX IV: - La lectrice 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15... CINÉPLEX V: - Un hiver au soleil 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30... CINÉPLEX VI: - Starlight Hotel 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15... CINÉPLEX VII: - Domenic and Eugene 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 20... CINÉPLEX VIII: - Winter Tan 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45... CINÉPLEX IX: - Die Hard tous les jours 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 30

LAVAL IV: - Un prince à New York 7 h, 9 h 20... LAVAL V: - Tequila Sunrise 7 h 10, 9 h 30... LAVAL 2000 1: (687-5207) - A bout de course sem. 7 h 15, 9 h 25... LAVAL 2000 2: Piège de cristal sem. 7 h 05, 9 h 35... LOEWS I: (861-7437) - Naked Gun 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30... LOEWS II: - A Fish Called Wanda 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35... LOEWS III: - The Accused 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 40... LOEWS IV: - 1969 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20... LOEWS V: - A Cry In the Dark 1 h 30, 4 h 05, 6 h 55, 9 h 25... OUMETOSCOPES: (525-8600) - salle 1: Les moines 19 h - Noces en Galilée 21 h 30 - salle 2: La nuit de San Lorenzo 19 h - Kios 21 h - salle 3: Institut Leon Tolstoï

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 18 h; au Centre Sheraton, Salons A B C, Niveau B (1201, boul. René-Lévesque ouest), de 9 h 30 à 16 h 30; à l'Hôpital Royal Victoria, (687, av. des Pins Ouest, 4e plancher du Pavillon Hersey), de 9 h 30 à 16 h 30; à Cowansville, Trinity Anglican Church (409, rue Sud), de 13 h 30 à 20 h, et à Acton Vale, Salle des Chevaliers de Colomb (1007, boul. Acton), de 14 h à 20 h 30. 937-7761.

Ce soir à 19 h 30, à l'église Sainte-Suzanne à Pierrefonds (9501, boul. Gouin ouest), l'organisme Sentiers de foi organise une rencontre de prière. 875-8708.

Ce soir, de 20 h à 22 h, au Centre Léouis (4100, av. de Vendôme), dans le cadre des Lundis de la foi, les 18-30 ans sont invités à une rencontre de réflexion et d'échanges sur le thème: «Avez foi en Dieu, votre prière sera exaucée». 481-2781 ou 486-6937.

Le Centre d'information sur les Nouveaux Religions présente une conférence par M. Robert Vachon intitulée: «Toutes les religions se valent-elles?», le mercredi 7 décembre à 19 h 30, au 8010, rue St-Denis. Réserv. 382-9641.

La société historique du Marigot accueille M. Joris Georges VanGhluwe chimiste, ce soir à 20 h, dans une conférence intitulée: «L'Institut Pasteur (1888-1988) Louis Pasteur: L'homme et l'oeuvre», à la cathédrale St-Antoine à Longueuil, salle no. 2, porte 76 (angle St-Charles et Ch. de Chambly). 677-4573.

Conférence de M. Leon Rooke, auteur de Shakespeare's Dog, ce soir à 19 h 30, à l'Université Concordia (7141 Sherbrooke ouest). 848-2321.

Conférence sur la fragilité masculine, le vendredi à 20 h, à l'Université du Québec, 1250 St-Denis, Pavillon Hubert-Aquin, salle A-M050. 844-4153.

Le mardi 6 décembre à 13 h, atelier de discussion sur le thème: «L'image des femmes dans les médias», au Centre Info-Femmes (8446 A Hochelaga). 355-4529.

La Société pour le progrès de la Montérégie tiendra son déjeuner-causerie le mercredi 7 décembre à 12 h 15 aux Buffets de la Montérégie à Brossard. Réserv. 651-6570 (Denis Pronovost).

TELEVISION

Table with columns for channel number, time, and program name. Includes channels like CBFT, WCAX, WPTZ, CBMT, CFTM, CFCF, TV 5, and QUATRE SAISONS.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) - Jazz du mer. au dim. de 22h à 02h 30... LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) - John McGale et Jeff Smallwood, le 7 déc. à 22h 30... BIDDLE'S JAZZ AND RIBB: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) - Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h, à 24h... LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) - Trois tables de blackjack en opération du jeu, au sam. de 21h à la fermeture - Jeff Brown, soul man, du 30 nov. au 1er janv., mer. au sam. à 22h... LE BIJOU: Complexe Pointe-Claire - «Rhythm n' Blues» avec Michelle Sweeney, mer. 21h, jeu. ven. sam. 21h, jusqu'au 1er janvier... BISTRO D'OUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) - Marie-Perle Quintin, aux sushis du mar. au jeu. à compter de 18h... CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) - Tous les lundis, Ligue Universitaire d'Improvisation, à 22h 30, soirée reggae... CAFÉ CENTRAL: 4475 St-Denis, Montréal (845-9010) - Poesie 6 heures, Louise Desjardins, écrivaine, le 6 déc... CAFÉ DE LA PLACE: Place Des Arts, Montréal (842-2112) - Duo pour une soirée de Tom Kempinski, m. en s. Jean Salvy, du 9 nov. au 17 déc., du mar. au sam. à 20h... CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) - Bill Tracey Jazz Quartet, les 9-10 déc. à 21h 30... CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) - Jazz les ven. et sam. à 20h 30

Advertisement for 'Toi et moi Aussi' and 'A Corps Perdu' at Le Parisien cinema. Includes showtimes and contact info.

et Roland Devève du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h - Bar tour de ville: Le Trio Starline, du mer. au dim. de 21h à 02h... HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mil (285-1450) - Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Gaasar, du lun. au ven. de 17h à 20h - François Comeau, du mar. au sam. de 20h à 24h... HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal - Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h... HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) - Café Baroque Arthur: «Sexy Folies» à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h 30, sam. 20h et 23h 30... LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) - Mike Mirizo, pianiste, du lun. au ven. 17h à 20h... LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166) - Le baiser de la femme araignée de Manuel Puig, traduction René Dionne, m. en s. Alexander Hausvater, du 10 nov. au 23 déc. à 20h 30... L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) - Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h à 01h, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans... L'ENTRE-TENUS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) - Disk Jockey, du mer. au sam... LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) - Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam... L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) - Gérard Lambert, pianiste-animator, du lun. au sam. de 21h à 02h... MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal - Danses de la Nouvelle-Orléans: Montréal coproduction Dansechange Inc et Tangente Danse Actuelle, du 29 nov. au 11 déc. à 20h 30... MAISON DU THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) - Le Théâtre de la Marmaille présente «Parasols» de Louis-Dominique Lavigne et Daniel Meilleur, les sam. 10 et 17 déc. à 15h, les dim. 11 et 18 déc. 13h et 15h, le 7 déc. à 13h 30, le 8 déc. 10h, le 13h 30, le 13 au 16 déc. 10h, le 13h 30, du 20 au 22 déc. 10h, le 13h 30... MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal - Auditorium Maxwell-Cummings - Chagall Circus «conception et mise en s. Alexis Nouriss», conception musicale François Lalande, les 9-10 déc. à 20h - Films sur Chagall, les mardis 6-13-20-27 déc. et 3-10-17 janv. - Visite à Chagall et à Chagall, le peintre à la tête renversée, à 13h 30 - Les jeudis 8-15-22-29 déc. et 5-12-19-26 janv. - Hommage à Chagall, en anglais, à 13h 30... RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis, Montréal (842-2896) - Reynald Précourt, pianiste-chanteur anime les soupers-dansants, du jeu. au dim. de 18h à 24h... RESTAURANT LES FILLES DU RAY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535) - L'Opérette - Juliette se marie - avec Jacques St-Jean, piano, Gilles Latour, baryton, Michèle Camirand, soprano, du 7 oct. au 16 déc. les vendredis à 19h 30... RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) - Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement - 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) le mar. au sam. en soirée... RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux-Montréal (284-0333) - Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h à 3h - Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mar. au sam. de 20h à 23h 30... RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) - Blue Monday Jam Session avec Ross Whiteman Blues Band, le 5 déc. à 20h... SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal - Jazz Improvisation Combos, le 5 déc. à 20h... SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851) - Samedi De Rire, le 5 déc. à 20h... STADE OLYMPIQUE: Montréal - L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h à 18h, mar. au dim. 10h à 18h - pour renseignements: 252-4737... STUDIO D'ESSAI CLAUDE-GAUVREAU: UQAM, Montréal - Salle J-2020 - Les brigands de Schiller, m. en s. Alain Fournier, du 14 au 17 déc. à 20h, le 16 déc. matinée à 13h 30... STUDIO THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ: UQAM, Montréal - Le champ des morts - d'Edgar Lee Masters, adaptation Roland Legac, m. en s. Gervais Gaudreault, du 7 au 10 déc. à 20h 30, le 9 déc. matinée à 13h 30... THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) - Les Grands Explorateurs présentent «La Bavière, du rêve à la réalité» avec Jean-Louis Mathon, du 5 au 11 déc., lun. au mer. 20h, jeu. au sam. 19h, et 21h 30, dim. 13h 30, 16h et 20h

La télévision du lundi soir en un clin d'oeil

Table with columns for time slots (18h00, 18h30, 19h00, 19h30, 20h00, 20h30, 21h00, 21h30, 22h00, 22h30, 23h00, 23h30, 00h00) and rows for different channels (2, 3, 5, 6, 10, 12, 15, 17, 20, 22, 24, 25, 33, 35) listing programs.

## CULTURE ET SOCIÉTÉ

## Lionel Rotcage ou le Rolling Stone «made in France»

Nathalie Petrowski

DEPUIS QUELQUES mois déjà, les kiosques à journaux québécois sont visités par un drôle de numéro, une sorte d'hybride culturel dont on ne sait trop s'il vient d'ici ou d'ailleurs.

Au premier coup d'oeil, on se dit : tiens le nouveau Rolling Stone est sorti. Au deuxième, on se gratte la tête, on jette des regards perplexes sur la couverture glacée et on avale de travers en lisant les titres écrits en français. On se demande alors si c'est le monde à l'envers, les effets prématurés du libre-échange ou si Jann Wenner, l'ex-pape de la presse contre-culturelle américaine, s'est poussé de l'impôt américain et réfugié dans une datcha des Cantons de l'Est. Puis on ouvre le magazine à la première page et subitement on comprend : Rolling Stone, peut-être, mais Rolling Stone «made in France».

La semaine dernière, Lionel Rotcage, 39 ans, fils de madame Régine et père spirituel de la pensée «rol-

lingstonienne» en France, était de passage pour mousser la vente de «son» Rolling Stone au Québec, un magazine qu'il loue aux Américains à raison de \$ 4,000 par mois et qui lui donne accès à une vaste banque éditoriale.

Né il y a un an, tiré à 125,000 exemplaires en France, le Rolling Stone français vend quelque 2,000 exemplaires au Québec. Et si «Linel» doit se fier aux conseils des «commerciaux» québécois qui le distribuent, son magazine devrait éventuellement toucher 10,000 lecteurs québécois, et cela en dépit du fait, qu'avec des si, on va toujours à Paris.

Pour ceux qui ne lisent pas l'anglais et qui, depuis vingt ans, se contentent de regarder les belles photos d'Annie Liebovitz, le Rolling Stone français peut apparaître comme un heureux compromis. Entre 20% et 50% de la matière rédactionnelle américaine s'y retrouve en traduction sur papier mat avec des titres qui swingent à la Libé.

En prime, le Rolling Stone français s'intéresse à sa propre culture et met en scène les éléments

pur-camembert parisiens. La politique américaine y prend moins de place comme de raison, le star-système français, plus, comme de raison aussi. De plus, le Rolling Stone français se passionne pour les écrivains français ou américains, un vieux atavisme qui a malheureusement échappé aux éditeurs incultes américains. Et chose étonnante pour un magazine made in France, on privilégie les faits plutôt que l'humeur ou l'opinion. «Les faits d'abord, l'histoire ensuite», déclare Lionel Rotcage qui semble vouloir en manger pour son petit déjeuner. Les faits, c'est ça qui compte. Quant au nouveau journalisme, tout le monde en fait même dans les magazines d'aviation, alors pas besoin d'en remettre. Nous, nous cherchons des faits, des chiffres, des preuves. On fait des enquêtes. Ou, du moins, on essaie d'en faire.

On essaie, en effet. Dans le numéro de novembre par exemple, on nous promet une enquête sur le salaire des animateurs à la télé française. Or, ledit article commence ainsi : «On le sait mais on ne peut pas le dire, voilà la conclusion de

l'enquête que nous avons menée sur le fric à la télé...» On aurait presque envie de signer les enquêtes Jobidon.

Devant cet état de faits ou de non faits, Lionel Rotcage se lance immédiatement à la défense de ses maîtres enquêteurs : «En France, dit-il, il faut non seulement trouver les faits mais les prouver devant la loi. Or la loi de la presse existe depuis 1880. Elle n'a jamais changé. Selon cette loi, le salaire d'un animateur par exemple est du domaine privé, on n'a pas le droit d'en parler. La France n'est pas le pays démocratique que l'on pense. Aujourd'hui en plus, avant même que tu publies un papier, un type peut t'envoyer ses avocats et d'interdire de publier soi disant parce que tu portes atteinte à sa vie privée, alors...»

Je veux bien. Mais n'est-ce pas là le fondement même du journalisme d'enquête ? Non seulement trouver les faits mais avoir des preuves à l'appui pour les défendre aux yeux des sceptiques et des susceptibilités. Lionel est d'accord, mais bon, il ne peut pas aller plus vite que la musique. Pas plus qu'il ne peut empêcher ses amis-critiques d'inclure un titre de Johnny Hallyday, de Plastic Bertrand et de Michel Polnareff dans la liste des cent meilleures chansons du dernier quart de siècle ! Plastic Bertrand, ça va pas ? «Je n'y peux rien, nous étions neuf à voter contre une voix américaine et les Français n'ont pas la même vision du rock que les Américains. Je me suis même engueulé avec Jann Wenner au téléphone qui ne comprenait rien à notre liste, mais c'est ainsi, nous n'appartenons pas à la même culture.»

Et le Québec dans tout cela, que vient-il faire ? Il vient s'ajouter à la Suisse, au Luxembourg et à la Belgique et faire rêver Lionel Rotcage qu'un jour peut-être, le Rolling Stone qu'on lira ici, sera exclusivement «made in France». Peut-être a-t-il raison. Tant qu'à être colonisé, aussi bien l'être dans sa propre langue...



Lionel Rotcage. Vachement branché le mec !

PHOTO CHANTAL KEYSER

## STATUT DE L'ARTISTE

## L'Union des écrivains rouspète

Serge Truffaut

AU TERME de la commission parlementaire tenue sur le projet de loi 78, l'Union des écrivains québécois (UÉQ) demeure profondément insatisfaite du cadre législatif proposé par le ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon. La loi 78 porte sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature ainsi que sur les contrats avec les diffuseurs.

Dans le mémoire qu'ils ont déposé à cette occasion, les écrivains demandent en effet le remaniement d'une dizaine d'articles ainsi que la refonte quasi-complète de la section II du chapitre III d'une loi qui comprend une cinquantaine d'articles.

Même si elle loue la démarche entreprise par le gouvernement afin «de faire progresser ce dossier du statut de l'artiste et du créateur», l'UÉQ «déclare que le gouverne-

ment n'ait pas jugé bon d'octroyer des moyens suffisants aux écrivains pour faire valoir leurs droits.»

Sur le fond, cette association regroupant 600 écrivains souhaite que la ministre Bacon élabore un cadre juridique qui reconnaisse aux écrivains un statut analogue à celui que la loi 90 a octroyé aux artistes de la scène, du disque et du cinéma. À cet égard, l'UÉQ estime particulièrement néfaste les distinctions entre les genres qui sont contenues dans le projet de loi.

Selon M. Yves Légaré, directeur de l'UÉQ, «lorsqu'un acteur joue au TNM ou dans une publicité il demeure un artiste. Alors que la loi 78 fait une distinction entre celui qui écrit un roman et celui qui rédige un livre de recettes.»

L'UÉQ aurait aimé que l'article II portant sur le champ d'applications soit moins restrictif. Dans son mémoire, l'UÉQ affirme qu'il aurait été plus adéquat :

■ qu'une définition plus objective et

plus précise de la littérature soit donnée;

■ que cette définition respecte les structures organisationnelles existantes;

■ que cette définition précise les médiums utilisés par les différents créateurs.

L'écrivain d'aujourd'hui étant, selon M. Légaré, plus polyvalent qu'auparavant, l'UÉQ suggère que la loi reflète cet état des choses et couvre donc l'ensemble des activités «en s'appliquant aux écrivains et aux producteurs qui utilisent leurs textes ou les suites de ces textes, et en spécifiant que l'écrivain est une personne, qui, à son propre compte, écrit des textes originaux destinés à être publiés, principalement sous forme de livres. Le texte étant tout ensemble de mots destinés à la lecture et ce, quel que soit le support utilisé.»

En ce qui concerne les articles afférents aux droits des personnes qui vivent de leur plume, l'UÉQ juge que, là également, la loi 78 a échoué.

## MUSIQUE / chronique

## LE QUATUOR MORENCY

## Une première aux Événements du Neuf

Marie Laurier

CE SERA l'événement des Événements du Neuf ce prochain 9 décembre ! L'invité de l'organisme, le Quatuor Morency, interprétera pendant plus de quatre heures sans interruption *String Quartet*, oeuvre du compositeur américain Morton Feldman.

Il s'agit d'une première montréalaise qui aura lieu à compter de 19 h à la salle Redpath de l'Université McGill, le vendredi 9 décembre.

Les Événements du Neuf ont été fondés en 1978 par Lorraine Vaillancourt et par les compositeurs Claude Vivier, José Évangéliste et John Rea. On y offre des événements qui allient la musique avec d'autres modes d'expression, transgressant les genres musicaux ou encore débordant les cadres temporels du concert conventionnel.

Le Quatuor à cordes Morency a été fondé en 1979 et a participé de-

puis à de nombreux concerts un peu partout au Québec et au Canada. Il a enregistré plusieurs quatuors à cordes de compositeurs québécois et canadiens pour Radio-Canada, notamment ceux de François Morel et de Rodolphe Mathieu. Les musiciens sont Denise Lupien et Olga Ranzenhofner violon, Francine Lupien-Bang, alto et Christopher Best, violoncelle.

## Bande Magnétique

Le prochain spectacle de la Bande Magnétique sera présenté le mardi, 6 décembre à 20 h à la Maison de la culture Côte-des-Neiges. Il s'agit d'un groupe vocal *a cappella* fondé en 1987 et composé de cinq voix : celles de Line Vachon, alto, Jacinthe Gauthier, soprano, Simon Fournier, basse, Claude Gagné, ténor et Victor-Jacques Ménard, baryton.

## Concours I Musici

Les jeunes violoniste et pianiste Marc-André Gauthier, 10 ans et Jean-Alexandre Sarrazin, 13 ans, sont les lauréats ex aequo du con-

cours I Musici de Montréal. Ils se partagent une bourse d'étude de \$ 2000 offerte dans le cadre du programme *Les joies de la musique* Scott. Les lauréats participeront au traditionnel Concert de Noël de l'Orchestre de chambre I Musici de Montréal les 28 et 29 décembre à la salle Pollack de l'université McGill.

Ce concours s'adresse aux solistes de 16 ans et moins inscrits dans une institution d'enseignement musical ou étudiant avec un professeur de Montréal.

## Cantates de Noël

Le Studio de musique ancienne de Montréal dirigé par Christopher Jackson présente des Cantates de Noël de J.S. Bach le dimanche, 11 décembre à 20 h, à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement.

## Il Signor Fagotto

Le Théâtre d'art lyrique de Laval fondé en 1981 est l'invité du Théâtre du Vieux-Terrebonne le vendredi, 9 décembre. La troupe produit en première nord-américaine *Il Signor Fagotto*, une opérette de Jacques Offenbach bâtie selon l'intrigue et les personnages de la Commedia dell'Arte.



## UZEB fait un malheur à Paris

Jean-Paul Bury de la Presse Canadienne

PARIS — Du délire. Du vrai délire. Pour le dernier concert de sa tournée de deux mois en France le groupe Uzeb a remporté vendredi soir à Paris, au théâtre de Boulogne-Billancourt, un formidable succès.

Avant même que la première note ne sorte des guitares d'Alain Caron et de Michel Cusson, avant même que les baguettes virevoltantes de Paul Brochu ne s'abatent sur les cymbales, c'était déjà un tonnerre d'applaudissements dans la salle de 750 fauteuils qui, en comptant toutes les marches noires de monde des deux escaliers qui descendent jusqu'à la scène, les genoux accueilliants et l'épaisse haie humaine qui tapisait le haut des gradins, devait

bien contenir plus de 1,000 personnes.

Tout le concert de près de trois heures, avec les rappels, fut ponctué de cris et d'ovations déclenchés par un solo de Cusson, une reprise de Brochu ou un final époustouflant de Caron. Ces trois là, il faut les voir, déchainent les foudres, électrisent leur public et viennent de se tailler en parcourant la France, un vrai succès.

La tournée-marathon de 39 concerts, entamée le 6 octobre dernier à l'Elysée-Montmartre à Paris et menée tambour battant dans 27 villes de France fut un triomphe de bout en bout. À Marseille, Metz, Nice ou Montpellier, chaque fois la même ovation et l'affluence, comme à Toulouse où pas moins de 400 personnes sont restées sur le trottoir faute de pouvoir entrer dans la salle qui ne pouvait accueillir que 800 spectateurs.

Depuis leur concert-événement de 1984 où là aussi quelques centaines de déçus n'avaient pu trouver place à l'Eldorado, à Paris, le venue d'Uzeb provoque les mêmes effets, comme en 86, lorsqu'ils avaient bourré Le Rex, avant de triompher à l'Olympia, dans la première partie du spectacle de Didier Lockwood, sans doute le meilleur musicien français de jazz. A chaque venue en France, la vague est déferlante. Sans budget publicitaire ou presque, sans aide institutionnelle, Uzeb s'est construit sur la vraie valeur de sa musique un public fidèle et enthousiaste qui va grandissant.

Brisé de fatigue mais ivre de succès, le trio rentre lundi à Montréal pour enregistrer un nouvel album après «Noisy Nights», dont plusieurs morceaux ont été créés sur les scènes françaises. Pour Uzeb, la route est toute tracée en France, c'est celle du succès.



Le Quatuor Morency

PHOTO ARCHIVES

## LE TÉLÉ CE SOIR

★ *Le Club des 100 watts* Un concours de lipsync dont les jurés sont nul autres que Roch Voisine, Mitsou, Fanny Lauzier et Vincent Bolduc. Radio-Québec. 17h30

★ *Les dames de coeur* Qu'arrivera-t-il à Evelynne maintenant que Roger sait tout et pire encore, qu'il a vu son amant et manqué le rentrer dans le mur? Radio-Canada. 20h

★ *Première ligne* Les victimes d'actes criminels dont le désormais célèbre reportage où un comédien déguisé en militaire avec une mitrailleuse en plastique, a vivement ébranlé la sécurité de l'Assemblée nationale et mis Radio-Québec dans l'eau chaude il y a un mois. Radio-Québec. 21h

★ *Great stars remembered* Une entrevue avec Bette Davis qui parle de sa vie et de sa carrière. PBS. 23h10

## La nouvelle collection

## ENJEUX PHILOSOPHIQUES

Yvon Johannisse et Gilles Lane

## La science comme mythe

Pour en finir avec Darwin et les théories de l'évolution. Quand deux philosophes, l'un épistémologue de la biophysique, l'autre physicien et mathématicien, décident de bousculer la science, tout y passe! Hubert Reeves et les évolutionnistes sont vivement pris à partie. L'aspect déliant des sciences y est exposé d'une manière claire et percutante. Un ouvrage essentiel qui démontre l'échec des sciences.

152 pages — 14,95 \$

Yves Roy

## Autorité politique et liberté

Un essai sur l'arbitraire des principes politiques qui nous régissent. Jusqu'où peut aller un politicien pour imposer son point de vue? Au nom de quoi un citoyen devrait-il obéir à l'autorité politique et se soumettre à ce pouvoir? Cet ouvrage tente de répondre à ces questions.

256 pages — 16,95 \$

vib éditeur LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

Autorité politique et liberté

SPORTS

SECTION OUEST DE L'AMÉRICAINNE

Les Raiders se hissent au premier rang

LOS ANGELES (AP) — L'ailier défensif Greg Townsend a intercepté une passe de John Elway et a filé sur une distance de 86 verges jusqu'à la zone des buts, et les Raiders de Los Angeles ont triomphé des Broncos de Denver par le pointage de 21-20 pour créer une triple égalité en tête de la section Ouest de l'Américaine.

Les Raiders de Los Angeles, les Seahawks de Seattle ont présenté tous des dossiers de 7-7. En plus de son touché, qui donnait aux Raiders une avance de 21-0 à 9:24 du troisième quart, Townsend a réussi deux sacs du quart. Les Broncos se sont approchés à un point des Raiders grâce à deux passes de touché d'Elway à l'ailier rattaché Clarence Kay.

LOS ANGELES (AP) — Ickey Woods a connu son meilleur match en carrière avec 141 verges de gains au sol et deux touchés pour aider les Bengals de Cincinnati à mériter leur première participation en matches éliminatoires depuis 1982, grâce à un gain de 27-10 contre les Chargers de San Diego.

LOS ANGELES (AP) — Ickey Woods a connu son meilleur match en carrière avec 141 verges de gains au sol et deux touchés pour aider les Bengals de Cincinnati à mériter leur première participation en matches éliminatoires depuis 1982, grâce à un gain de 27-10 contre les Chargers de San Diego.



Le demi des Dolphins de Miami, Lorenzo Hampton, a trouvé une façon originale de marquer un touché. Malheureusement pour les siens, les Colts d'Indianapolis sont venus de l'arrière pour l'emporter 31-28.

GIANTS 44, CARDS 7

Les Giants d'antan

EAST RUTHERFORD, New Jersey (AP) — S'il faut se fier à la performance d'hier, il semble que les Giants de New York aient retrouvé leur prestance de champions, et ce juste à l'orée des matches éliminatoires.

Les Giants peuvent maintenant remporter le championnat de la section en défaisant Kansas City et les Jets de New York au cours des deux prochains matches. Quant aux Cards (7-7), ils auront besoin de beaucoup d'aide des autres équipes.

Surprise : les Bucs renversent les Bills

TAMPA, Floride (AP) — Les Buccaneers de Tampa Bay ont fait des progrès cette saison. Selon l'entraîneur-chef Ray Perkins, la victoire surprise de 10-5 contre les Bills de Buffalo, hier, en est une belle preuve.

de New York au compte de 20-17. « Cette victoire nous prouve que nous ne sommes pas loin de devenir une équipe compétitive, a dit Perkins. Nous ne sommes pas aussi loin que nous le croyons.

REDSKINS 20, EAGLES 19 Beau retour de Williams

PHILADELPHIE (AP) — Lorsque les Redskins de Washington ont remporté le Super Bowl en janvier dernier, Doug Williams était la figure de proue de l'équipe. Maintenant que les Redskins sont à la veille de l'élimination, Williams est toujours le meneur de l'attaque.

en matches éliminatoires, a dit Williams. Pendant tout le match nous avions le sentiment de pouvoir l'emporter. Malheureusement, nous nous sommes faits beaucoup de tort.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES
100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

251 Bureaux à louer
NOUS VOUS OFFRONS PLUS POUR BEAUCOUP MOINS
BUREAUX
500 pi.ca. et plus
Locaux climatisés, clairs.

LE DEVOIR postes disponibles
TÉLÉMARKETING
Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel.

575 Garderies, gardiennes
GARDIENNE DEMANDÉE: A notre domicile, pour bébé 3 mois. Horaires flexibles (jour, soir, fin de semaine).

101 Propriétés à vendre
BELLE MAISON A VENDRE ou à louer. 14 appartements, au centre-ville de Valleyfield.

122 Condos à vendre
CONDO ÎLE PATON: Les Versailles. Bord de l'eau, vue magnifique sur la rivière, 2 c.c., 2 bain + den, 2 places de garage int. disponibles. 689-1387

137 Maisons de campagne à louer
FRELIGHSBURG, maisons à vendre ou à louer, de 1850 ou 1965, 514-298-5275 jour, 295-3155 soir.

160 App. et log. à louer
C.D.N. 3015 Bedford, app. 4. Très grand 3½, chauffé, 1 mois gratuit. 937-7435 — 931-8752

251 Bureaux à louer
LA MAISON DES COOPÉRANTS 600, de Maisonneuve ouest. Une adresse prestigieuse, située au cœur même du centre-ville.

259 Espaces commerciaux à louer
MÉTRO JARRY, 2 000 pi.ca. (\$/sol incl.) idéal bureau, magasin, entrepôt, etc. Rens. jour: Michel, 667-5100, poste 263, soir: 387-8857, 272-6224.

407 Offres d'emploi
LE DEVOIR postes disponibles
TÉLÉMARKETING
Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel.

578 Santé
MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen. Douleur, Relaxation, sportif. 3 avenue Cornwall, V.M.R. 738-7917

101 Propriétés à vendre
BEAU COTTAGE: Style Normand. A Beaufort, secteur résidentiel, près Autoroute 20. Terrain 26,000 pi.ca. bosse, piscine, \$1,200. Libre imm. 467-5849

122 Condos à vendre
CONDO ÎLE PATON: Les Versailles. Bord de l'eau, vue magnifique sur la rivière, 2 c.c., 2 bain + den, 2 places de garage int. disponibles. 689-1387

137 Maisons de campagne à louer
FRELIGHSBURG, maisons à vendre ou à louer, de 1850 ou 1965, 514-298-5275 jour, 295-3155 soir.

160 App. et log. à louer
C.D.N. 3015 Bedford, app. 4. Très grand 3½, chauffé, 1 mois gratuit. 937-7435 — 931-8752

251 Bureaux à louer
LA MAISON DES COOPÉRANTS 600, de Maisonneuve ouest. Une adresse prestigieuse, située au cœur même du centre-ville.

259 Espaces commerciaux à louer
MÉTRO JARRY, 2 000 pi.ca. (\$/sol incl.) idéal bureau, magasin, entrepôt, etc. Rens. jour: Michel, 667-5100, poste 263, soir: 387-8857, 272-6224.

407 Offres d'emploi
LE DEVOIR postes disponibles
TÉLÉMARKETING
Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel.

578 Santé
MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen. Douleur, Relaxation, sportif. 3 avenue Cornwall, V.M.R. 738-7917

101 Propriétés à vendre
BEAU COTTAGE: Style Normand. A Beaufort, secteur résidentiel, près Autoroute 20. Terrain 26,000 pi.ca. bosse, piscine, \$1,200. Libre imm. 467-5849

122 Condos à vendre
CONDO ÎLE PATON: Les Versailles. Bord de l'eau, vue magnifique sur la rivière, 2 c.c., 2 bain + den, 2 places de garage int. disponibles. 689-1387

137 Maisons de campagne à louer
FRELIGHSBURG, maisons à vendre ou à louer, de 1850 ou 1965, 514-298-5275 jour, 295-3155 soir.

160 App. et log. à louer
C.D.N. 3015 Bedford, app. 4. Très grand 3½, chauffé, 1 mois gratuit. 937-7435 — 931-8752

251 Bureaux à louer
LA MAISON DES COOPÉRANTS 600, de Maisonneuve ouest. Une adresse prestigieuse, située au cœur même du centre-ville.

259 Espaces commerciaux à louer
MÉTRO JARRY, 2 000 pi.ca. (\$/sol incl.) idéal bureau, magasin, entrepôt, etc. Rens. jour: Michel, 667-5100, poste 263, soir: 387-8857, 272-6224.

407 Offres d'emploi
LE DEVOIR postes disponibles
TÉLÉMARKETING
Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel.

578 Santé
MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen. Douleur, Relaxation, sportif. 3 avenue Cornwall, V.M.R. 738-7917

101 Propriétés à vendre
BEAU COTTAGE: Style Normand. A Beaufort, secteur résidentiel, près Autoroute 20. Terrain 26,000 pi.ca. bosse, piscine, \$1,200. Libre imm. 467-5849

122 Condos à vendre
CONDO ÎLE PATON: Les Versailles. Bord de l'eau, vue magnifique sur la rivière, 2 c.c., 2 bain + den, 2 places de garage int. disponibles. 689-1387

137 Maisons de campagne à louer
FRELIGHSBURG, maisons à vendre ou à louer, de 1850 ou 1965, 514-298-5275 jour, 295-3155 soir.

160 App. et log. à louer
C.D.N. 3015 Bedford, app. 4. Très grand 3½, chauffé, 1 mois gratuit. 937-7435 — 931-8752

251 Bureaux à louer
LA MAISON DES COOPÉRANTS 600, de Maisonneuve ouest. Une adresse prestigieuse, située au cœur même du centre-ville.

259 Espaces commerciaux à louer
MÉTRO JARRY, 2 000 pi.ca. (\$/sol incl.) idéal bureau, magasin, entrepôt, etc. Rens. jour: Michel, 667-5100, poste 263, soir: 387-8857, 272-6224.

407 Offres d'emploi
LE DEVOIR postes disponibles
TÉLÉMARKETING
Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel.

578 Santé
MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen. Douleur, Relaxation, sportif. 3 avenue Cornwall, V.M.R. 738-7917

101 Propriétés à vendre
BEAU COTTAGE: Style Normand. A Beaufort, secteur résidentiel, près Autoroute 20. Terrain 26,000 pi.ca. bosse, piscine, \$1,200. Libre imm. 467-5849

122 Condos à vendre
CONDO ÎLE PATON: Les Versailles. Bord de l'eau, vue magnifique sur la rivière, 2 c.c., 2 bain + den, 2 places de garage int. disponibles. 689-1387

137 Maisons de campagne à louer
FRELIGHSBURG, maisons à vendre ou à louer, de 1850 ou 1965, 514-298-5275 jour, 295-3155 soir.

160 App. et log. à louer
C.D.N. 3015 Bedford, app. 4. Très grand 3½, chauffé, 1 mois gratuit. 937-7435 — 931-8752

251 Bureaux à louer
LA MAISON DES COOPÉRANTS 600, de Maisonneuve ouest. Une adresse prestigieuse, située au cœur même du centre-ville.

259 Espaces commerciaux à louer
MÉTRO JARRY, 2 000 pi.ca. (\$/sol incl.) idéal bureau, magasin, entrepôt, etc. Rens. jour: Michel, 667-5100, poste 263, soir: 387-8857, 272-6224.

407 Offres d'emploi
LE DEVOIR postes disponibles
TÉLÉMARKETING
Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel.

578 Santé
MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen. Douleur, Relaxation, sportif. 3 avenue Cornwall, V.M.R. 738-7917

SPORTS

TOURNOI DES MAÎTRES

Lendl retrouve Becker en finale

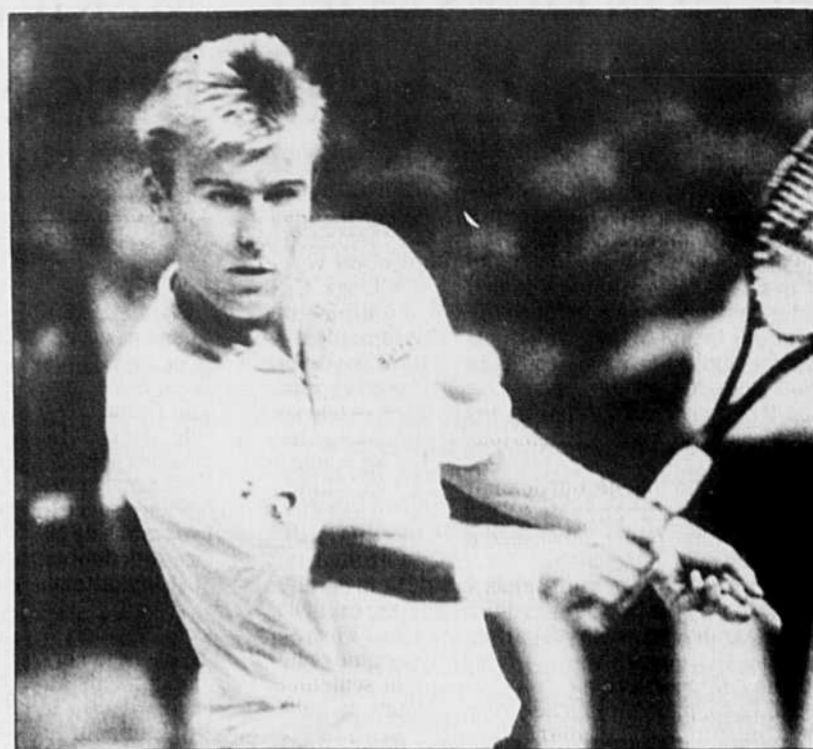
L'étonnante aventure du Suisse Hlasek se termine en demi-finale

NEW YORK (AFP) — La finale du Tournoi des Maîtres de tennis, ce soir, sera, quant aux participants, une réédition de celles de 1985 et 1986 alors gagnées par le Tchèque Ivan Lendl aux dépens de l'Allemand de l'Ouest Boris Becker en trois sets.

pratiquement par ses as, il a assommé un Hlasek très accrocheur dans le bris d'égalité (3-1 puis 5-2 et 7-2). Hlasek avait répondu par un bris au septième jeu à celui de Becker au deuxième.

prenant le meilleur sur Edberg 6-3, 7-6 (7-4). Edberg qui, comme Lendl, relevait de problèmes de santé, lui a cependant donné une bien meilleure réplique que ne l'indique le score.

pour finalement remporter le set 6-3 après 46 minutes bien qu'Edberg ait eu encore deux balles 5-4 dans l'ultime jeu.



Le Suisse Jakob Hlasek.

PHOTO AP

La rumeur ramène Marois à Québec

QUÉBEC (PC) — Les rumeurs d'échange chez les Nordiques se font de plus en plus persistantes. Hier matin, Ron Lapointe n'a pas voulu commenter le sujet préféré des lignes ouvertes, mais il a confirmé que le directeur général, Martin Madden, travaillait toujours en ce sens.

sive de l'équipe pour au moins deux saisons, d'ici à ce que les jeunes atteignent plus de maturité. Et on sait que les Nordiques cherchent un leader dans leur vestiaire.

Les Cubs auraient rejeté l'offre des Expos

Dombrowski devra trouver un autre arrêt-court que Shawon Dunston

Richard Milo de la Presse Canadienne ATLANTA — Le releveur Lee Smith a toujours causé des problèmes aux Expos et voilà qu'il pourrait causer, encore une fois, l'échec de « Nos Amours » qui tentent d'obtenir Shawon Dunston.

Thon un arrêt-court supérieur à Luis Rivera. Ils aimeraient obtenir Eric Show, un droitier. Show a fiché un dossier de 16-11 et une moyenne de points mérités de 3.26 la saison dernière.

De quelle autre équipe s'agit-il ? Le dg des Expos dit qu'il n'a pas parlé aux Blue Jays de Toronto, ce qui élimine Manny Lee. Ailleurs, Dick Schofield, des Angels de la Californie, et Ozzie Guillen, des White Sox de Chicago, sont des intouchables.

time que nos chances sont excellentes. Notre but est d'avoir une équipe pour 1991 et avec de la chance, nous l'aurons peut-être dès 1990, a-t-il dit, hier. En importance, nous sommes la quatrième métropole du Canada.

Il a donné plus de crédibilité à ces rumeurs lorsqu'on lui a demandé si le grand Jari Gronstrand accompagnerait l'équipe demain pour la tournée de trois matches dans l'Ouest. Lapointe a hésité en laissant sous-entendre du même coup que ce défenseur pourrait être impliqué dans une transaction.

Dans l'entourage des Nordiques, on chuchote même que Martin Madden convoquera la presse dès aujourd'hui pour annoncer une transaction.

Vertement critiqués pour avoir échangé Smith l'an dernier, les Cubs de Chicago auraient fait marche arrière depuis quelques jours. Ils auraient opté pour le plan B, c'est-à-dire muter Calvin Schiraldi en relève au lieu d'échanger Dunston.

« C'est une proposition ferme », a tranché David Dombrowski, prudent. Il n'a mentionné aucun nom mais il a précisé qu'il faut exclure Andre Thomas, des Braves d'Atlanta.

Les Expos pourraient perdre un, sinon deux joueurs, lors du repêchage des joueurs non protégés, ce matin. « Au moins une équipe nous a avoué ses intentions », a confirmé le directeur général David Dombrowski, hier. Un joueur non protégé est disponible moyennant la somme de \$ 50,000. S'il est retourné à son ancienne équipe, celle qui l'avait réclamé récupère la moitié de la somme, soit \$ 25,000.

■ Dans le but de doter sa ville d'une équipe AAA, le maire d'Ottawa, Jim Durrell, a fait une présentation officielle à l'Alliance AAA, l'organisme qui chapeaute la Ligue internationale et l'Association américaine de baseball. « J'es-

La rumeur voulant que Mario Marois, des Jets de Winnipeg, soit l'arrière recherché par l'équipe commence à prendre de la valeur. Les Jets comptent sur de bons défenseurs. Puis Marois aura 31 ans le 15 décembre. On croit que les Jets pourraient profiter du fait qu'il a encore une bonne valeur marchande pour le laisser revenir à Québec.

Dans les circonstances, Marois, présentement blessé à une cheville, constituerait peut-être la meilleure aubaine avant les Fêtes.

Steve Yzerman et les Wings sont en ville

François Lemenu de la Presse Canadienne

Mais plus important encore, il est à 23 ans un grand leader. Pas étonnant qu'il ait été pressenti l'an dernier comme lauréat du trophée Hart avant qu'une blessure à un genou ne vienne interrompre sa brillante saison.

Malheureusement, nous avons perdu en finale contre Ville-Émard. Mario Lemieux avait marqué le but gagnant », relate Burns en hochant la tête.

« C'est un joueur qui vous surprend constamment », dit-il. Guy Carboneau partage l'opinion de son entraîneur.

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. Titled 'SAMEDI Nordiques 6, Red Wings 4'. Includes sub-sections for 'Première période', 'Deuxième période', 'Troisième période', and 'Tirs au but'.

LES AMATEURS de hockey auront l'occasion de voir à l'oeuvre, ce soir au Forum, « le meilleur joueur de la Ligue nationale en ce moment ».

Pat Burns connaît très bien Yzerman puisqu'il a joué son hockey mineur dans la région d'Ottawa. « Yzerman jouait pour les Raiders de Nepean alors que je dirigeais l'équipe de Gatineau dans les rangs bantam », rappelle hier l'entraîneur du Canadien.

« C'était un tournoi bantam de Granby. Avec mon club de Gatineau, nous avions battu Nepean et Yzerman en demi-finale. Une belle victoire en prolongation », de dire l'en-

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. Titled 'SAMEDI Canadien 3, Sabres 2'. Includes sub-sections for 'Première période', 'Deuxième période', 'Troisième période', and 'Tirs au but'.

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. Titled 'Troisième période' and 'Prolongation'. Includes sub-sections for 'Tirs au but'.

FOOTBALL

Table with 4 columns: Team, W, L, T, Pts. Titled 'CLASSEMENT Conférence Américaine' and 'Conférence Nationale'. Includes sub-sections for 'Section Est', 'Section Centrale', 'Section Ouest'.

Table with 4 columns: Team, W, L, T, Pts. Titled 'Ligue nationale'. Includes sub-sections for 'Hier', 'Ce soir', 'Dimanche 11 décembre'.

EN BREF...

Roger Davis l'emporte à Melbourne

MELBOURNE (AP) — L'Australien Rodger Davis a réussi la normale grâce à un coup roulé de cinq pieds au deuxième trou de la prolongation pour remporter, hier, le tournoi de golf de Melbourne.

Laakonen enlève le 90 mètres à Thunder Bay

THUNDER BAY, Ontario (PC) — Le Finlandais Risto Laakonen a remporté hier le concours au tremplin de 90 mètres des épreuves de Thunder Bay, comptant pour la Coupe du monde de sauts à skis.

Canada-Corée du Sud en coupe de la Fédération

MELBOURNE (PC) — Le Canada affrontera la Corée du Sud, demain, lors de son match en première ronde de la coupe de la Fédération de tennis, à Melbourne.

La neige reporte la descente de Val d'Isère

VAL D'ISÈRE, France (AFP) — Décidément, la 22e Coupe du monde de ski alpin éprouve des difficultés à prendre son élan.

HOCKEY

Table with 4 columns: Day, Team, Location. Titled 'Ligue nationale'. Includes sub-sections for 'Vendredi', 'Samedi'.

Table with 4 columns: Team, Location. Titled 'Hier' and 'Ce soir'.

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. Titled 'Les meneurs'. Includes sub-sections for 'Parties d'hier non comprises', 'Parties d'aujourd'hui'.

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. Titled 'CLASSEMENT Conférence Prince-de-Galles' and 'Conférence Clarence Campbell'.

# Le GATT à Montréal

Dans le secteur agricole, un accord est indispensable

LA RÉUNION DU GATT qui s'ouvre aujourd'hui à Montréal marque une étape importante dans la huitième ronde des négociations amorcées en septembre 1986, à Punta del Este, en Uruguay. On saura au terme des quatre jours de discussions si les 96 pays participants maintiennent leur volonté de conclure d'ici 1990 un accord multilatéral qui réduit les barrières commerciales dans des domaines nouveaux et politiquement sensibles, tels l'agriculture, les investissements, les subventions et mesures compensatoires, les services et les droits de propriété intellectuelle.

Pour la première fois depuis sa création en 1947, le GATT aborde des activités qui, de tout temps, ont été considérées comme des chasses gardées nationales. En tête de liste, vient bien sûr le secteur agricole auquel tous les pays ont accordé une protection spéciale non seulement pour des motifs électoraux mais aussi pour des raisons de sécurité alimentaire. Ces politiques autarciques causaient peu de problèmes tant qu'elles ne visaient pas à développer des marchés d'exportation. Mais le développement de nouvelles technologies et l'élargissement des programmes gouvernementaux de soutien ont transformé radicalement la situation : la production a augmenté rapidement, créant du même coup des surplus énormes et une vive concurrence sur les marchés internationaux. Il s'en est suivi un effondrement des prix et par conséquent du revenu des agriculteurs.

C'est dans ce contexte de surproduction que les grands pays producteurs se livrent depuis quelques années une guerre commerciale aussi féroce que coûteuse, où chacun tente de maintenir, sinon d'étendre, sa part du marché mondial.

Le Canada est directement impliqué dans cette bataille qui lui a coûté pas moins de 4 milliards de dollars en 1986 et 1987. L'aide des gouvernements aux producteurs des Prairies est devenue vitale au point où elle représente 90 % des revenus agricoles. Sans elle, les céréaliculteurs canadiens n'auraient certes pu conserver environ le cinquième des exportations mondiales de blé.

Il est clair que la surproduction actuelle ne peut durer. Les stocks de blé atteignent maintenant près de 30 % de la consommation. En somme, les pays producteurs n'ont aucun intérêt à maintenir un système excessivement coûteux qui, à long terme, ne bénéficie à personne.

Mais la conclusion d'un accord soulève d'énor-

mes difficultés parce que la concurrence est très dure et les enjeux politiques et économiques immenses.

Les États-Unis sont manifestement les plus agressifs. Et ce n'est pas sans raison puisque depuis 1982, ils ont perdu la moitié de leur part sur le marché mondial du blé. Leurs demandes sont donc radicales. Ils exigent la mise en oeuvre, sur une courte période de dix ans, d'un programme de libéralisation des échanges, comportant notamment l'élimination de tous les contingents d'importations, subventions, tarifs douaniers et autres obstacles au commerce.

Cette position des Américains est totalement irréaliste et n'a aucune chance d'être acceptée. Les Européens sont prêts à bouger mais suivant des objectifs beaucoup plus limités dont la réalisation n'impliquerait que des engagements à court terme. En réalité, la Communauté européenne désire consolider la percée considérable qu'elle a réussie au cours des dernières années sur le marché du blé en particulier, en faisant plus que doubler sa part, qui correspond maintenant en gros à celle du Canada.

Le Japon s'oppose également à la position maximaliste des États-Unis. S'il est prêt à réduire ses mesures protectionnistes dans les industries du bœuf et des agrumes, il exige par ailleurs que l'on accorde une attention spéciale aux pays qui, comme lui, dépendent de l'importation de produits agricoles.

La politique du Canada est aussi celle du groupe de Cairns qui comprend treize pays considérés comme de petits et moyens exportateurs de céréales. Ce groupe, dont font partie l'Australie et l'Argentine, défend une position qui se situe quelque part entre celles des États-Unis et de l'Europe. Il propose la suppression graduelle (l'échéancier n'est pas déterminé) non pas de tous les programmes de soutien sans distinction, mais essentiellement de ceux qui faussent les échanges. Il préconise également la création d'un mécanisme de contrôle et de surveillance doté de pouvoirs efficaces.

Il y a donc des divergences notables entre les parties. Mais il est difficile d'imaginer qu'elles resteront figées sur leur position et que l'absurdité du système actuel ne les poussera pas finalement à trouver un quelconque terrain d'entente.

— ALBERT JUNEAU

# L'Espagne et ses syndicats

L'hiver social sera très chaud pour le cabinet Gonzalez

APRÈS avoir longuement fourbi leurs armes, les syndicats viennent de donner le coup d'envoi à une campagne de mobilisation qui s'annonce d'ores et déjà comme la plus dure qu'ait connue le gouvernement socialiste.

Une première manifestation de retraités a eu lieu à Madrid, le 21 novembre, réunissant quelque 20 000 personnes, suivie de divers mouvements dans la fonction publique. Prélude à des actions plus dures, qui culmineront, le 14 décembre, avec un arrêt de travail général de 24 heures puis, deux jours plus tard, une manifestation nationale à Madrid.

Les deux centrales, dont l'unité d'action n'a jamais été aussi parfaite, ont rendu officiel un document exprimant leurs principales revendications. Elles demandent toujours la suppression du plan d'emploi pour les jeunes que le gouvernement s'apprête à publier. Un plan qui prévoit d'importantes subventions pour les entreprises engageant, à titre temporaire, de jeunes chômeurs, mais qui, aux yeux des syndicats, accentuera la précarisation de l'emploi.

À cette revendication initiale sont venues s'ajouter plusieurs autres, qui constituent un véritable « programme social » d'ensemble : récupération du pouvoir d'achat perdu, selon les syndicats, dans la fonction publique, en 1988, mais aussi droit à la négociation collective des fonctionnaires, établissement de mécanismes légaux réorientant les bénéfices des entreprises vers l'investissement, élargissement de la couverture des indemnités de chômage (un tiers à peine des sans-emploi en bénéficient aujourd'hui), etc.

C'est la deuxième fois depuis leur arrivée au pouvoir (1982) que les socialistes doivent faire

face à une grève générale. La première, en 1985, n'avait été convoquée que par les Commissions ouvrières. Si l'UGT s'est jointe cette fois à l'appel, c'est que M. Redondo a opté pour la confrontation sans merci avec le gouvernement de M. Felipe Gonzalez.

La première escarmouche de cette « guerre totale » intrasocialiste a été celle des investives, menée avec une violence étonnante, qui en dit long sur les ressentiments accumulés de part et d'autre. Qui aurait cru que le numéro trois du Parti socialiste, M. José Maria Benegas, accuserait en substance M. Redondo d'être une marionnette des communistes ? Qui s'attendait à voir M. Gonzalez affirmer que M. Redondo « glisse vers le rouge », et à entendre le président du gouvernement accusé en retour par les syndicats de « passer de rouge à jaune » ?

Tandis que le ton monte, le Parti socialiste a commencé à se mobiliser pour épauler le gouvernement, avec un grand rappel de troupes semblables à celui qui s'était produit en 1986 au moment du référendum sur l'OTAN. Les arguments de cette contre-campagne seront eux aussi sans concession. M. Redondo est accusé de se plier à la « stratégie communiste » des Commissions ouvrières (padoxalement plus mesurées dans leurs déclarations), qui voudraient affaiblir le gouvernement au moment où l'Espagne s'apprête à exercer, pour la première fois, la présidence de la Communauté européenne.

M. Gonzalez éprouvera certainement beaucoup plus de difficultés pour prêcher à l'extérieur les mérites de l'« Europe sociale » si, à l'intérieur, ses propres syndicats lui font la vie impossible !

— LE MONDE

# La FPJQ vingt ans après

Comment sortir les médias de l'ornière des propagandes ?

LA FPJQ a touché un nerf sensible en faisant porter son congrès de 20e anniversaire, à Québec, sur le thème de la presse et des relationnistes.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec a été fondée par des journalistes qui s'inquiétaient, justement, des conditions dans lesquelles ils faisaient alors leur métier. Deux décennies après, il faut croire que le bilan n'a rien de flamboyant. D'où la tentation, peut-être, de trouver un bouc émissaire du côté des relationnistes.

La distinction est aujourd'hui plus nette entre journaliste et relationniste. Il n'en a pas toujours été ainsi. Mais le mélange des genres continue, à preuve le recours de plus en plus fréquent aux relationnistes, la prolifération de leurs maisons, et l'omniprésence de leurs communiqués.

Aux journalistes qui les accusent d'inonder le marché de « produits » plus ou moins biaisés et de fabriquer des événements qui sont surtout des mises en scène, les relationnistes répondent par une critique non moins sévère des médias, dont la tendance ne serait guère à miser sur les dossiers d'information et sur la compétence approfondie des journalistes.

Les médias feraient moins de couverture en profondeur (à supposer qu'ils en aient déjà fait), et se contenteraient de refléter les conférences de presse et les communiqués dont ils sont quotidiennement inondés. Cédant à la facilité ou par crainte de heurter le milieu qui les sollicite, les journalistes jouent le jeu, au risque de devenir de simples courrois de transmission. Ce faisant, ils n'auraient plus le temps ni la liberté d'esprit vou-

lus pour faire un travail professionnel autonome.

En réalité, nombre de médias n'ont pas grand moyen de faire leur travail. C'est le cas de trop nombreux postes de radio, de la plupart des hebdomadaires, et même de quelques journaux ou médias électroniques pourtant « à l'aise ». Mais même là où les ressources ne manquent pas, peut-être manque-t-il ce sens de la responsabilité professionnelle propre, sans laquelle on devient au mieux « fonctionnaire », au pire mercenaire. (La radio-télévision d'État pose un problème à part).

Dans certains domaines devenus importants mais relativement nouveaux, l'environnement par exemple, ou encore les affaires interculturelles, les médias sont victimes, non pas de leur complaisance présumée à l'égard des relationnistes, mais de leur trop faible culture générale de notre société.

En réalité, les journalistes ne peuvent plus faire leur métier sans la coopération non seulement de relationnistes, mais de maintes autres sources d'information, de documentation et de « vulgarisation ». Par contre, ils doivent se prémunir autant qu'avant contre des informations qui n'en sont guère, et dont la visée est moins d'informer le public que de le manipuler. À cet égard, les relationnistes ne sont pas les sources les plus dangereuses !

Bref, les médias restent pris entre la propagande et l'information. Comment sortir de cette ornière ? L'avenir, là comme ailleurs, repose sur la montée de professionnels intègres, éclairés et sans compromis, relationnistes ou journalistes.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

# Les rots d'écoute à R.-C.

LE RIRE se porte si gras, en nos murs, qu'il ne faudrait pas s'étonner des retombées — naturelles — qu'il engendre et provoque.

Ne pas s'étonner, soit. Néanmoins il devrait être permis de protester et d'enregistrer son haut-le-cœur.

L'émission *Plaisirs* de Radio-Canada, le samedi, a connu de si bons moments qu'elle en ressent de disgracieux débordements.

Le duo de rots Bourgo-Bazzault, vous avez entendu ? Jouant les Pelléas et Mélisande du pauvre, à des années-lumière de l'opéra du samedi (c'était avant le déluge scatologique) les animateur-trice, pendant au moins un mauvais quart d'heure, ont évacué le trop plein de leur vécu.

Le digne Société Radio-Canada n'ignore pas que certaines choses ne se font pas en société (un choix de société, quoi !). Compte-t-elle ainsi trivialement augmenter ses rots d'écoute ? Je rote, donc j'ai la cote !

S'il y a, quelque part, un palmarès de la grossièreté, vite, inscrivez-vous, vous pourriez être gagnant ex-aequo avec l'émission de la veille, à Télé-Métropole, où les joyeux bouffons de Croc se payaient des tartines de croûtes de nez (sic-urk).

Au hic parade de notre nouvelle



Rolande  
**ALARD-LACERTE**  
C'est moi qui  
s'écoute  
▲ Faire-part

station Rot n'roll : chœur de roteurs !

L'avant-veille du duo de rots, la terre avait tremblé et je crois que le tribun tributaire de l'indépendance a cru, par ses éruptions, ajouter son fion. Il a cru que son rot, modestement, contribuait au phénomène des secousses sismiques, dites de ré-ajustement, qui ont ébranlé les entrailles de la terre Québec.

Pendant que M. Bourgo-Bazzault — dans les deux langues officielles — plus haut que l'estomac, tout le monde n'a, à la bouche, que les mots environnement, écologie et pollution. L'écologie, c'est une foule de petits kleenex qu'on évite de semer dans la nature.

Monsieur et Madame, au nom de la sacrée sainte écologie je vous interdits de déverser vos éruptions et gargouillements infernaux dans mon salon et dans

mon cabinet d'aisances, comme on ne dit plus.

Ne venez pas me dire que je suis contre la liberté d'expression ou d'érection. Ne venez pas me dire que mes propos vont à l'encontre de la Charte des droits et libertés; que l'homme et la femme ont autant le droit de roter que de voter. Ne venez surtout pas me dire que je n'avais qu'à tourner le bouton de la radio. C'est vrai mais Hydro-Québec l'a fait à ma place. Ce jour-là, comme par hasard, une grosse panne d'électricité est venue aérer tout cela.

Une dernière question : cette manifestation stomacale, cette orchestration de vos instruments à vent n'était-elles qu'un hara-kiri public ? Suffit ! le mépris a fait son temps. J'espère que l'on vous invitera, avant que vous ne vous lanciez dans un concours de pets, à faire de l'air.

Samedi de rire, samedi de roter et samedi de protester. Permettez qu'au nom de quelques auditeurs-tristes je m'élève contre cette pollution diurne.

Je ne vous fais pas un pied de nez, c'est malséant et j'ai été élevée, c'est pas ma faute, chez les Dames de la Congrégation. Mais s.v.p. ventilez les ondes, le public est... soufflé !

# LETTRES AU DEVOIR

L'art de l'email

LA LOI 90 reconnaît à l'artiste son statut. Combien d'autres artistes aimeraient jouir de ces droits ! Combien d'entre nous ont peine à survivre s'ils choisissent d'exprimer leur identité culturelle au lieu de se laisser galvauder par les mouvements de la mode et du marché.

Les artistes-émailleurs sont envahis par trop de contraintes et trop peu de reconnaissance sociale, ce qui étouffe leur art et parfois les entraîne à mouler leur âme au point d'en oublier leur authenticité !

Lors d'un parcours d'été parmi les grands maîtres émailleurs, Indolles Ourbans (Russie), William Harper (États-Unis), Frances Villasis (Espagne), j'ai pu vivre un échange, une renaissance à un art nouveau, au plus grand lieu de rassemblement des artistes-émailleurs au monde à Limoges (France).

À cette Biennale internationale « L'art de l'email » sous le thème *Limoges en feu*, des artistes provenant de tous les coins du monde se retrouvent, se révèlent et emploient comme moyen d'expression et d'exaltation le caractère de la science et du goût moderne de la couleur.

L'art de l'email devient le lien profond qui rapproche les élus durant cette période passionnante de créativité, d'appréciation réelle de l'art. Les conceptions originales deviennent la traduction de sensations et d'impressions.

Les composantes « feu-fusion » se transforment à l'infini dans une variation de couleurs ainsi que dans la recherche de nouvelles formes et de réactions chimiques innovatrices des matériaux. Cette simplification des formes présente un curieux mélange de naïveté et de recherche, de brutalité, de dogmatisme et de primitif.

Ce bref témoignage d'une expérience unique vise à sensibiliser à l'importance de croire aux artisans-émailleurs, à les soutenir pour permettre à l'artiste non seulement de se ressourcer mais de vivre de son art et ainsi assurer la continuité du patrimoine québécois.

— ANITA TROTTIER  
Montréal, le 29 novembre.

Le mal est ailleurs

DANS LE DEVOIR du 22 novembre, sous le titre : « Une commission d'enquête sur les sectes », M. le sénateur Jacques Hébert se demande où est le mal qui fait que de plus en plus de cultes se forment dans notre province (comme ailleurs), et il répond à la question, en indiquant que les gens ont besoin d'appartenir à une communauté quelle qu'elle soit.

Parfaitement d'accord avec cette conclusion, je me demande en ce cas, pourquoi quittent-ils l'Église à laquelle ils appartenaient ? Le mal ne tient seulement au caractère autocratique de leur Église, ni à ce qu'elle ne parle jamais de la liberté, comme l'affirme M. le sénateur, mais plutôt à ce qu'elle dit une chose et fait le contraire.

Elle parle de l'unité des chrétiens, et agit contre la réalisation de cette unité. Elle parle d'occuménisme, mais impose le catholicisme romain.

Le mal à cause duquel un tel nombre de fidèles quittent leur Église et peuvent fonder 350 nouvelles sectes religieuses dans notre province catholique, se trouve à la source. On les éloigne au lieu de les rattacher. La cause se cache plutôt dans l'inobservance — au moins en partie — des idées préchées par Jésus-Christ.

La cause est l'esprit retenu du *Syllabus* de Pie IX, qui condamna sévèrement l'allégation « erronée » que « le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne ». Le dogme de l'infailibilité du pape a condamné l'Église catholique à la garde des idées que l'homme d'aujourd'hui ne peut plus accepter. Alors, il s'exile dans une autre secte.

Le fait que les adeptes de Krishna ne paient pas d'impôt et prêchent sans permis, n'a rien à voir avec l'épanouissement des sectes et avec l'abandon en masse de l'Église catholique. Le mal est ailleurs.

— DR CHARLES V. BOKOR  
Montréal, le 26 novembre.

Ses propres lois

Lettre à S.E. Rivas Galloni,  
ambassadeur d'El Salvador

EN OCTOBRE dernier des soldats salvadoriens, d'abord vêtus en soldats et par la suite « léguisés » en tenue de guérilla, se sont rendus au village de San Antonio La Junta, dans le département de Santa Ana.

Les 28 et 29 octobre, ils ont détenu Andres Martinez et Adan Santos, puis Rufina Figueroa et sa fille Maria Cristina Mejia de même que Herculano Mendez.

D'après la Commission des droits humains d'El Salvador (CDHES) qui fait connaître ces événements et dont la crédibilité internationale est établie de longue date, ces cinq personnes sont probablement détenues par la Deuxième brigade d'infanterie à Santa Ana. Mais les recours en *habeas corpus* n'ont encore donné aucun résultat et nos sommes inquiets du sort de ces cinq personnes.

Nous vous demandons que les autorités salvadoriennes respectent l'intégrité physique et morale de ces personnes, et qu'elles soient dûment mises en accusation ou alors libérées.

Dans le contexte récent où le rapport des forces se polarise encore davantage au Salvador, et où les droits humains sont encore plus violés, il nous semble urgent que votre gouvernement respecte ses propres lois concernant la détention et l'arrestation des personnes.

— SUZANNE LOISELLE  
Entraide missionnaire  
Montréal, le 29 novembre.

Privée... de valeurs

VENDREDI 25 novembre, Radio-Québec, émission Droit de parole, sujet : « Faut-il couper les subventions aux écoles privées ? », 4,147 personnes répondent. Un taux de participation très élevé, la moyenne des appels se situant habituellement autour de 800. 3,900 personnes répondent que non on ne devrait pas couper les subventions aux écoles privées, 247 répondent que oui.

Des résultats étonnants qui suscitent quelques interrogations mais qui pourraient être plausibles. Quelques jours plus tard le chat sort du sac. Radio-Canada, à Québec, apprend que le Mouvement pour l'enseignement privé a enjoint ses membres d'appeler non seulement pour donner leur opinion, ce qui aurait été de bonne guerre, mais dans le but explicite de « paqueter » les lignes et de déformer les résultats.

Des groupes d'opinion monopolisent régulièrement les lignes ouvertes, c'est une pratique qui ne surprend plus. Mais que des personnes responsables de l'éducation des milliers de jeunes aient elles aussi recours à ce procédé anti-démocratique, voilà qui est plus inquiétant.

Surtout lorsque ces personnes s'érigent en modèles parce qu'elles dispensent un enseignement soi-disant basé sur la rigueur, la

discipline et le sens des valeurs morales...

Étant favorable à l'existence d'un réseau d'écoles privées, j'en suis d'autant plus déçue.

— DENISE LORD  
chroniqueur en éducation  
Longueuil, le 1er décembre.

Sidérée

LA VIOLENCE faite aux femmes, on en parle et reparle de toutes les façons. On est donc conscient que cette situation existe, qu'elle est menaçante et qu'il faut faire quelque chose pour l'arrêter.

Cependant je suis sidérée de voir à quel point, comme société, on refuse encore d'injecter les montants nécessaires pour enrayer ce fléau. Entre la parole et l'action il a tout un monde d'inertie et d'attentes incroyables.

Veux-t-on se faire croire que si l'on se ferme les yeux, comme les enfants le font en jouant, la situation disparaîtra d'elle-même ? Je me pose sérieusement la question !

La campagne publicitaire de 1987-88, sur la violence conjugale, nous a coûté des milliers de dollars qui auraient pu être utilisés dans l'action directe. Ce genre de message n'atteint pas les agresseurs et ne provoque chez eux aucun changement.

Par contre, des groupes de femmes, oeuvrant dans un Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles, travaillent d'arrache-pied à répondre aux besoins des victimes tout en continuant d'informer et de prévenir les abus.

Malheureusement la survie de CALAS est constamment menacée par le manque d'argent. Ces groupes sont pourtant plus que nécessaires dans une société qui vit de tels cancers.

Tant que nos gouvernements ne passeront pas à l'action en appuyant ces groupes en vue d'un changement réel de société, nous continuerons à vivre la violence sans jamais l'enrayer ni de nos rues ni de nos maisons.

— HÉLÈNE VAN DEN BORRE  
Hull, le 28 novembre.

Dinosaur

PIERRE Godin compare le Parti québécois à une galère pleine de rhinocéros (1er décembre). Je ne sais ce que ce grand mammifère évoque dans son esprit, mais j'estime que pour sa part M. Godin se fait dinosaurien lorsqu'il parle de démission des « pelouses vert domme de nos écoles ». À l'instar d'un ancien maire d'une ville de la banlieue de Québec qui se moquait des « oiseau-logues », M. Godin nous ramène au développement à tout prix et à tout risque.

Fort heureusement, cette conception est aujourd'hui dépassée, même pour les entrepreneurs, ou à tout le moins pour les plus sérieux d'entre eux. Combien faudra-t-il de Saint-Basile-le-Grand et d'hécatombes de baleines pour que nos savants commentateurs comprennent que nous sommes en train de rendre notre planète inhabitable ?

— PIERRE DE BELLEFLEUILLE  
St-Eustache, le 1er décembre.

# LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. LeBoucq, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

# Alors, j'ai posé la question à mes étudiants...

## Solidarité mécanique

QU'EST-CE qu'on peut comprendre des revendications de étudiants concernant le statut d'autonomie ? Après 14 jours de grève au campus du cégep de la Gaspésie et des Îles, à Gaspé, j'ai essayé d'y voir un peu plus clair avec mes groupes en initiation à la sociologie. Voici ce que l'exercice a donné.

Les étudiants se sont entendus d'abord pour dire qu'il s'agit là d'une question strictement économique. Ils ont besoin de s'assurer de ressources financières suffisantes pour pouvoir continuer leurs études. En étant autonomes, ils pourraient recevoir plus d'aide gouvernementale, puisque les revenus de leurs parents ou de leur conjoint n'entreraient plus dans le calcul de leur capacité de payer.

Mais pourquoi préférer l'aide gouvernementale à celle des parents ou du conjoint, leur ai-je alors

demandé ? Là, les réponses n'ont pas été aussi unanimes et concernaient des dimensions de leur vie qui dépassaient largement, sans qu'ils s'en rendent compte clairement, la stricte sphère économique.

Certains étudiants, ont-ils dit, ont des parents qui ne veulent tout simplement pas déboursier un sou pour leurs études. D'autres réalisent que leurs parents ne peuvent pas dans les faits les aider malgré ce qu'en disent les évaluations des fonctionnaires du ministère de l'Éducation. Ils ont déjà de la difficulté à rejoindre les deux bouts dans leur propre vie ; comment leur demander en plus de subventionner les études de leurs enfants ?

Dans un cas comme dans l'autre, ces étudiants se retrouvent défavorisés par le système actuel : le gouvernement, en effet, soustrait de l'aide qu'il leur fournit une somme qu'ils ne toucheront jamais. Aussi bien alors être officiellement reconnus non dépendants des pa-

rents, autonomes.

Les autres qui ont des parents qui peuvent et veulent les aider, ceux-là disent que beaucoup d'entre eux se trouvent de plus en plus gênés de vivre cette situation d'aide. « Toujours demander, toujours recevoir, c'est pas du tout ce qu'on souhaite. On préfère se débrouiller, s'organiser par nous-mêmes. D'ailleurs, c'est pas les études de nos parents ; ils ont leur vie à vivre ! » La même chose face au conjoint. « C'est pas son projet. C'est pas à lui à l'assumer. Il a déjà sa vie à organiser. »

Tout ça m'a beaucoup fait réfléchir. Pourquoi des parents censés pouvoir aider leurs enfants aux études ne veulent-ils pas le faire ? Pourquoi d'autres qui, en apparence, se sont déjà engagés dans un niveau de vie assez élevé ne le peuvent-ils pas ? Pourquoi cette gêne à recevoir des siens en même temps que cette facilité à exiger du gouvernement ?

Questions peut-être naïves mais,

je dois le reconnaître, mes origines rurales, d'une famille pas riche du tout qui a pourtant réussi à envoyer neuf enfants sur 12 à l'université sans jamais susciter de gêne pour le « gros » peu qu'on y offrait, en même temps que mon tempérament plutôt sentimental, me rendent critique face aux explications communément données pour rendre compte de la difficulté de certains à financer des études aujourd'hui.

Je pense finalement comprendre ce que pourtant j'enseigne à mes étudiants : que le monde a changé en profondeur et que ces changements vont jusqu'au centre de la famille et du couple. Des remarques-limites de certains de mes étudiants me font, en effet, saisir que c'est la structure même de ces institutions qui se transforme.

Selon eux, on est d'une famille et d'un couple comme d'une association d'intérêts ; non pas d'une communauté. Les anciens liens qui créaient des responsabilités per-

sonnalisées deviennent une entrave à la réalisation de soi. Valent mieux une structure anonyme et des règles bureaucratiques qui ont le mérite d'être rationnelles sans obliger à aucune solidarité face à l'ensemble. Tout à fait ce que j'ai moi-même recherché avec mon syndicat pour l'administration de mon cégep : passer du mode de fonctionnement paternaliste à celui des temps modernes.

Il faut croire que je suis lent à comprendre. Mes professeurs m'ont déjà enseigné ce passage de la solidarité mécanique à la solidarité organique, de la *Gemeinschaft* à la *Gesellschaft*, comme ils disaient, le travail de fond de démythification qui se poursuit depuis les Lumières. Je ne le voyais pas encore aussi clairement au niveau de la famille et du couple. On a probablement de ces lieux qu'on voudrait voir épargnés et où on a les aveuglements de ses amours.

— LOUIS MORIN  
Gaspé, le 21 novembre.

## Dans ce pays qui n'est pas

### J'ai mal à mon français

DEPUIS trois ans, la dégradation du français au Québec comme langue officielle se poursuit à un rythme ahurissant. La liste des exemples, comme le grain de sable devient colline, s'allonge chaque jour un peu plus pour asphyxier notre petit espace vital.

Les comptes que je retrouve en mon courrier sont devenus systématiquement bilingues. Les circulaires (*Zellers, Steinberg*...) le sont tout autant, d'Amos à Chicoutimi. Des produits de consommation se présentent ouvertement sans un mot de français.

Jusqu'à la campagne du Timbre de Noël qui s'adresse à moi dans les deux langues. Le réseau TVA oublie fréquemment de traduire les génériques de films américains (je passerai sous silence la qualité de doublage d'émissions débilantes et de commerciaux *from Toronto*, à Quatre-Saisons comme à TVA et Radio-Canada).

Ayant signifié par écrit mon indignation à Kraft de m'offrir des coupons-rabais unilingues anglais, la compagnie me répond avec candeur (en s'excusant bien sûr de l'erreur comme font toutes les compagnies après protestation), que le dépliant aurait dû être... bilingue.

C'est exactement la politique actuellement mise de l'avant par un nombre croissant d'intervenants sociaux et commerciaux : l'unilinguisme anglais partout en Canada hors Québec et le bilinguisme institutionnalisé au Québec.

Le million de francophones hors frontières doit lutter des années pour la moindre école française, alors que les 9,2 % d'anglo-Québécois — déjà puissamment choyés par l'extrême générosité des lois québécoises — n'ont de cesse de s'afficher comme majorité (en s'accablant le plus souvent les 6,3 % d'allophones).

On parle beaucoup de Montréal. Or, à pas feutrés quoique pas toujours subtils, le dangereux recul de notre langue s'étend à tout notre territoire. Exemples locaux. L'édition outaouaise de « Ce Soir » à Radio-Canada ne se préoccupe nullement de procéder à la traduction de ses entrevues lorsqu'elles sont en anglais.

La municipalité d'Aylmer refuse de confirmer une employée dans son travail parce qu'elle n'est pas suffisamment bilingue. Cela se passe ici, au Québec, dans une ville qui a par ailleurs des allures de banlieue torontoise — avec la bénédiction de ses 70 % de citoyens francophones...

Et, par-dessus ces pointes d'iceberg, le fédéral veut imposer sa loi C-72 — comme si la minorité anglaise du Québec souffrait d'une fragilité analogue à celle des Franco-Canadiens en agonie.

Sous les coups de Jarnac des tribunaux, la loi 101 s'est éteinte. Hier Flambeau, aujourd'hui lambeaux. Ce qu'il en reste n'est même pas respecté convenablement par la Commission de protection de la langue française.

# Après les élections du 21 novembre

## La voie de la raison

Lettre à M. Pierre Godin

LE PROFOND respect qui vous anime à l'égard des « peureux » du 1212 Panet force l'admiration. Leurs réticences sont bien sûr dues à la peur et l'ignorance, non pas à la réflexion et une certaine expérience de la cupidité humaine.

Il va de soi que le libre-échange avec une super-puissance dix fois plus peuleuse que le Canada n'aura aucune conséquence néfaste. C'est écrit sur le papier !

C'est tellement évident que vous pouvez bien vous permettre de gifler ceux et celles qui s'interrogent encore, comme on gifle régulièrement les pacifistes dans une autre chronique.

Merci, monsieur, de nous indiquer la voie de la raison.

— MICHÈLE LAFRAMBOISE  
Montréal, le 23 novembre.

## Lettre au NPD

COMME social-démocrate cela me peine de voir votre déconfiture, j'en suis attristé. Mais non pas comme Québécois, car j'espère que, cette fois-ci, enfin la leçon aura porté fruit.

Et pourtant vous ne pouvez pas dire que vous n'avez pas été averti. Mais plutôt que de regarder la réalité en face, vous avez préféré continuer de vous en remettre aux « Ding et Dong » de l'organisation politique au Québec, plus faciles à manipuler, *is'n it ?*

Jamais vous n'avez voulu réellement accorder votre confiance à la véritable famille sociale-démocrate du Québec, dans la mesure où elle provenait et provient toujours d'un horizon jugé trop pro-québécois.

Oh ! Vous pourriez toujours croire que les quelques militants issus de nulle part ou de petites chapelles, forment une base et une organisation politique efficace au Québec, ou plus certainement encore, imaginer que la « filière » de McGill constitue une entrée au Québec. Comme si le fait d'être né dans le ghetto anglophone du Québec, faisait d'eux des gens capables de nous comprendre.

Pourtant, sur un plateau d'argent, on vous avait offert les services d'une ressource humaine, aussi inestimable que gracieuse. Je parle du spécialiste québécois des questions électorales. Mais vous avez écarté du revers de la main, dédaigneusement, ses offres de service. Il est vrai qu'il n'était pas connu à l'ouest de la rivière Outaouais, pas plus que dans « Montreal West ».

Dès mars, vous étiez averti du tir à corriger. Miser principalement sur la popularité de Broadbent au Québec, constituait une sérieuse erreur d'appréciation des attitudes politiques de l'électorat québécois.

Si vraiment vous n'en démordez pas de vouloir vous implanter un jour au sein de cette « société distincte », il va falloir que vous compreniez une fois pour toute que ce n'est pas en la colonisant de l'extérieur que vous y arriverez, mais en traitant d'égal à égal avec elle, en acceptant enfin ses différences.

— PIERRE-ALAIN COTNOIR  
Montréal, le 28 novembre.



La colline du Parlement à Ottawa

certes...) à ma grande surprise et surtout à ma joie, qu'il existait un Parti vert. Et pour la toute première fois de ma vie, j'aurai voté au niveau fédéral selon mes convictions.

Merci, chers Verts. J'ai sans doute perdu mon vote, comme à peu près 1,500 personnes de mon comté, mais j'aurai pu exercer, autrement qu'en vain et dans la dérision, mon droit démocratique.

— GILBERT TURP  
Montréal, le 23 novembre.

## Ne pas voter

« EST-CE que vous allez voter aux élections et, si non, pourquoi ? » Voilà la question qu'auraient dû poser les journalistes. Aux États-Unis 50 % de la population n'a pas voté. En Europe ce pourcentage augmente à chaque élection. Il est temps de s'intéresser à ceux qui refusent de voter.

Paresse ? Égoïsme ? Inconscience ? Pas toujours. Ceux qui votent reprochent trop souvent à ceux qui ne le font pas de manquer de responsabilité civique. Peut-être, mais qu'ils ne confondent pas droit et devoir. Ce n'est pas parce que c'est un droit qu'il faut voter. Et ne pas voter

est aussi un droit.

Ne pas voter est aussi expressif que de voter, surtout quand le choix est limité et les informations subtilement triées ou jalousement gardées.

Trop d'hypocrisies et de mensonges, par action ou par omission. Publicités grotesques et non informatives développant davantage le culte de la personnalité. Statistiques biaisées et manipulées. Dépenses injustifiées et indécentes. Voter ne serait-ce pas, pour certains, participer à tout cela ?

Ne pas voter c'est peut-être refuser cette complicité et forcer démocratiquement la société à repenser sa façon de voter (clé de voûte de toute démocratie). Certains votent pour que les élus soient une fidèle représentation du peuple. D'autres ne votent pas parce qu'ils ne voient pas cette fidèle représentation.

Ne pas voter ? Bien sûr que c'est grave ! Plus grave encore pour ceux qui ont été quand même élus. Il ne leur restera plus qu'à repenser les moyens d'expressions et d'émancipations, à recréer d'autres structures socio-politiques plus accessibles, où chacun pourrait mieux comprendre son rôle de citoyen et mieux

évaluer les conséquences de ses actes. Peut-être ainsi se sentirait-il plus concerné.

Bientôt, les gens se rallieront plus facilement et spontanément dans une lutte contre l'avortement, les femmes battues, le racisme, les téléthons ou l'environnement... que pour l'élection de leur propre gouvernement.

Quand on ne vote pas, on ne tue pas la démocratie, on essaie peut-être de montrer qu'il est temps de la rajouter.

— BERNARD C. DE BEYSSAC  
Hull, le 22 novembre.

## Une élection de Blancs

DERNIÈREMENT, Radio-Canada nous présentait un très beau portrait d'Oscar Bastien, le dernier des Hurons.

Dans le document, on voyait le brave Max Gros Louis qui racontait au mieux sage la longue épopée qui a permis aux Amérindiens de conquérir le droit de vote.

Domage que Radio-Canada n'ait pas mentionné que le même Max Gros Louis a demandé à ses ouailles

de s'abstenir de voter à l'élection du 21 novembre « car c'était une élection de Blancs qui ne concernait pas du tout les Amérindiens ».

— PIERRE PICARD  
Neuchâtel, le 24 novembre.

## Je me disais

LE *Citizen* d'Ottawa est un des journaux les plus réactionnaires du monde. C'est rare que cette publication n'offre pas de ricanements gratuits aux « knee-jerk intellectuels », « bleeding-heart-liberals ». *The Citizen* donne priorité aux correspondants qui n'aiment pas le bilinguisme, le français, le système métrique et les « nationalistes étroits d'esprit » ! Les éditoriaux traitent ceux qui sont contre le libre-échange de poules mouillées, d'« hystériques » (« wild-eyed »), épithètes préférées du *Citizen*.

Bien sûr, ce journal, sans rival dans la promotion de la consommation forcée, a exhorté ses lecteurs à voter en faveur du libre-échange et du Parti conservateur.

Quel soulagement, je me disais, de lire LE DEVOIR, la voix de la raison, de l'intellect, du discernement. Sûrement, eux, ils doivent reconnaître le spectre du conservatisme déchaîné. Ces gens de bon goût auraient un mouvement de recul, face à l'horreur de l'avalanche qui nous attend : fromage médiocre, vin caramélisé, parfums puants en provenance des États-Unis.

— BRIAN T. JEWITT  
Hull, le 23 novembre.

## Inadmissible

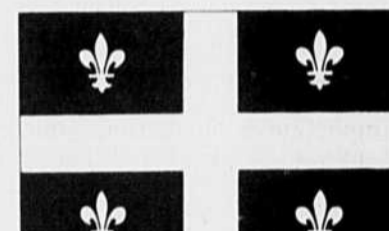
Lettre à M. Gilbert Rupp, président des élections du comté de Saint-Denis

ME VOILÀ rentrée bredouille, n'ayant pas pu exercer un de mes droits les plus fondamentaux en tant que citoyenne d'une démocratie : le droit de vote.

Comment se fait-il que l'on n'ait pas pensé à rendre les bureaux de scrutin accessibles à tous ? Je suis une personne handicapée en fauteuil roulant motorisé. Des recenseurs sont venus à ma porte et, s'ils ne sont pas aveugles, ils ont bien vu ma situation. Je ne suis pas la seule dans mon quartier, ni même dans mon immeuble dans les mêmes conditions. Pourquoi ne pas avoir tenu compte de ces faits dans le choix du bureau de scrutin ?

J'avais pris la précaution d'amener une amie de confiance pour pouvoir voter par procuration, puisque chaque fois qu'il y a élections, c'est la même histoire. On a catégoriquement refusé de me laisser voter par cette méthode ou de rendre accessible à l'endroit où j'étais un bulletin de vote et le carton de vote assurant la confidentialité absolue. Je n'ai donc pas pu voter.

— LUCIE MÈNARD  
Montréal, le 21 novembre.



Le constat à l'orée du XXe siècle, c'est qu'il redevenait de moins en moins possible de vivre pleinement en français au Québec. Or, chaque Québécois, dans sa complaisance quotidienne, est responsable de la situation.

Nous sommes responsables de la servilité que nous témoignons à l'égard de *Steinberg*.

Responsables de baisser la tête devant *MacDonald* (et combien d'autres employeurs dans l'ombre de l'illegalité) qui refuse un poste à un non-bilingue pour quelquefois pousser l'injure de l'offrir à un unilingue anglophone.

Responsables devant l'affichage — souvent le propre de commerçants francophones par surcroît — qui condescend à s'adresser à nous comme si nous parlions un dialecte géant.

Nous sommes responsables d'être un gouvernement qui n'en a que pour l'entrepreneuriat sans se soucier de la langue qu'on y parle.

Nous sommes responsables de confondre le bilinguisme social et le bilinguisme culturel : mes enfants liront Shakespeare et peut-être les insanités de *The Gazette* sur leur compte, mais vivront en français au travail comme sur la rue Peel. Et à Aylmer.

C'est anglais à Toronto, à Winnipeg et à New York. Qui s'en plaint ? Alors quelle honte, quel plaisir morbide, nous poussent à mépriser notre identité française comme une plaie répugnante ?

Comme un vieil adolescent tardé de 30 ans terrifié à l'idée d'assumer sa liberté d'homme, jouissant de sa petitesse qu'il entretient comme une blessure chérie, le Québécois des années 80 veut conquérir le monde par l'entreprise et la finance alors qu'il n'ose se conquérir lui-même.

Désiroire *Peter Pan* qui ne sait dire non qu'à toi-même, tu ne mérites pas l'amour des Papineau, Lévesque, Leclerc et Vigneault qui... s'ennuient d'un pays qui n'est pas.

— JEAN-LUC GOUIN  
Hull, le 24 novembre.

# Le contre-point en philosophie

## Tristesse ou joie gais ?

AINSI Guy Brouillet aurait la morale triste. Mais tous les moralistes, à l'instar de Montaigne, ont dû s'isoler, dans leur tour, leur « poêle », le désert ou le confessionnal, honnis qu'ils devinrent par les sociétés permissives. Ce qui a permis, par ailleurs, à ces dites sociétés de se redresser. La transformation des peuples n'a jamais reposé ni dans les palabres de l'agora grec (quel échec de démocratie vivante ! mise à part la sagesse échaudée qui en est sortie), ni même dans l'enceinte du Temple de Jérusalem, mais sur le lit empoisonné de Socrate, dans la prison de Mendela et sur la croix du Christ.

On reproche à Brouillet et à sa chronique *Contrepoint* de dire que le monde va mal : mais va-t-il bien ? Vraiment ? Heureux de l'apprendre ! On met la faute sur le

sempiternel judéo-christianisme : je croyais cette lubie dépassée par la méthode historique récente plus nuancée que ce à quoi ne la réduit M. Ramon Tirado-Rosebal.

D'abord, un contrepoint, ce n'est pas contre quelque chose : c'est une assumption structurée, une exploration, la mise en développement d'un premier thème musical (disons : une idée). C'est un élargissement de cette idée (toute idée est réductrice) avec des sous-développements (Bach vous fera comprendre tout cela) dans une tentative d'harmonie totale et supérieure. C'est une répétition thématique pour mieux faire chanter l'idée en nous, c'est un effet d'approfondissement et non d'annihilation.

Mais la tirade de R. Tirado-Rosebal ne s'arrête pas là : il la réduit, dans LE DEVOIR du 20 novembre à une caricature, proche de la démagogie, de la mauvaise lecture, de la mauvaise humeur et de la mauvaise « honnêteté ». Et

pourquoi Brouillet devrait-il nous parler de sa sexualité avant d'affirmer que, oui, la vie sexuelle des jeunes (combien d'exceptions ?) est d'une tristesse affreuse, effet, bien souvent, d'une désertion affective des parents.

Elle ne va même plus au-delà d'elle-même, elle dérive dans l'avortement, les ruptures de chair, de tête et de cœur, les absences de contraintes, les chicanes puériles des homosexuels mal intégrés, l'épidémie de la nouvelle peste moderne, le narcissisme et l'hédonisme échevelés des modes, qu'elles soient d'ordre politique, idéologique ou esthétique.

Quand donc retrouverons-nous les embellissements, même utopiques (pourquoi pas, après tout ?) qui élevaient, autrefois, les cœurs, dynamisaient les énergies, forgeaient aux disciplines qui ramenaient à autre chose qu'au seul nombrilisme de toute tentative d'expression de la parole ? Les bêtes ne font même pas le coït pour le seul

plaisir gratuit hétéro.

Mais dénoncer, de nos jours, les misères (les cruels et les cachées), pointer du doigt les difficultés croissantes de vivre devant les délires des modes insolites et les nouveaux « bien-pensants » gavés des fins de semaine, cela devient négatif et pousse aux « passions tristes de l'Évangile » ?

Or, il paraît que M. Spinoza nous aurait donné l'exemple d'une vie active, positive, joyeuse : grand bien lui ait fait ! Mais les pauvretés contemporaines ne permettent pas tous les sourires. Et Bernanos n'a-t-il pas écrit que « la seule tristesse, c'est de ne pas être des saints » ? À quand donc cette sainteté nouvelle ?

En attendant, à quand de nouveau la mélodie qui berçait nos humeurs et nos adolescences moqueuses d'autrefois : « Ramo-na... » ?

— JEAN-RENÉ ÉTHIER  
Montréal, le 21 novembre.

# CONGRÈS DE LA FPJQ Les journalistes font un examen de conscience

**Paul Cauchon**

QUÉBEC — La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), réunie pour son colloque annuel à Québec, a tenu samedi une journée de discussion qui, commençant par un procès du rôle grandissant des relationnistes dans le monde de l'information... s'est terminée par un procès du travail des journalistes eux-mêmes.

Le 20e congrès de la FPJQ posait une question provocatrice : sans relations publiques, pas de nouvelles ? La discussion fut lancée samedi matin par Lise Payette, qui démontra que la presse était « médiocre » et que les « intermédiaires » (relationnistes, agents de communication, attachés de presse) prenaient un place grandissante dans le milieu : « Ils ne sont pas là pour aider les journalistes, ils sont payés pour répondre aux désirs de leurs clients ».

Plusieurs conférenciers se sont inquiétés du rôle grandissant de ces

agents de communications, mais après une analyse des problèmes causés par leur influence, plusieurs journalistes exprimèrent l'idée que les relationnistes « faisaient leur job », et que si cela causait des problèmes aux journalistes ce n'était pas à cause des relationnistes, mais bien des journalistes eux-mêmes.

« Sommes-nous si faibles pour se laisser manipuler ? Plus nous dénonçons les relationnistes, plus nous les utilisons » faisait remarquer Claude Masson, éditeur-adjoint à La Presse. « Le travail des relationnistes doit compléter et non remplacer celui des journalistes » ajoutait Gérard Pelletier.

Le colloque se transforma ainsi graduellement en une analyse des pratiques journalistiques, trop dépendante des sacro-saintes conférences de presse et des communiqués de presse, les journalistes manquant de temps et de moyens pour fouiller par eux-mêmes certains dossiers (plusieurs patrons de presse furent ainsi pointés du doigt).

Par ailleurs, la FPJQ se réunissait

hier en assemblée générale et l'exécutif de la Fédération a vu ses deux plus importantes propositions remises en question par les membres. L'exécutif avait en effet préparé une refonte complète de ses règlements, ouvrant la porte à la création de nouvelles catégories de membres qui auraient permis aux étudiants en journalisme, aux journalistes de médias ethniques et communautaires de s'associer à la fédération.

Devant l'ampleur des modifications proposées, cette discussion fut reportée lors d'une éventuelle assemblée générale spéciale.

L'exécutif de la fédération présentait également une proposition qui aurait permis à la FPJQ de céder à la Fédération nationale des communications/CSN deux des six sièges qu'elle occupe au Conseil de Presse. La proposition fut majoritairement battue. L'assemblée a convenu qu'en offrant ainsi deux sièges à la FNC/CSN elle aurait ouvert la porte aux demandes d'autres instances qui pourraient éventuellement

prétendre représenter les journalistes.

La FPJQ a également élu son conseil exécutif, Réal Barnabé étant réélu comme président. Aux autres postes : Léo Kalinda (Radio-Canada), vice-président général; Sylvain Blanchard (Le Devoir) vice-président quotidiens; Fabienne Julien (Radio-Québec) vice-présidente presse parlée; André Côté (pigiste) vice-président RJQ; Guy Bado (Le Droit) vice-président régions, et quatre conseillers: Françoise Guénette (pigiste), Rod McDonnell (The Gazette), Guy Lamarche (Radio-Canada) et Agnès Gruda (La Presse).

Enfin, le Regroupement des journalistes du Québec (RJQ), affilié à la FPJQ, a accepté hier la création d'une toute nouvelle Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ), qui regrouperait uniquement les journalistes pigistes ou contractuels (environ 225 des 400 membres du RJQ). Demeureront au RJQ les autres catégories de membres (cadres d'entreprise, enseignants, salariés non-syndiqués, etc.).

# Israël retourne les pirates de l'air à l'URSS

MOSCOU (AP) — L'Union soviétique a obtenu, hier, le retour sur son territoire des quatre pirates de l'air ayant gagné Israël et en a profité pour proclamer le succès de sa stratégie de marchandage ayant permis d'aboutir à la libération des enfants pris en otages, ainsi qu'au retour des pirates et de leur avion.

Les pirates sont arrivés, tôt dans la matinée, à l'aéroport Chermietovo de Moscou, mettant ainsi un terme à une odyssée ayant débuté jeudi par le détournement d'un car scolaire à Ordjonikidze, dans le sud de l'URSS.

Les correspondants de Tass présents sur place ont rapporté que les pirates étaient « pâles, avec un air hébété ». Ils ont regagné leur pays à bord de l'avion de transport Iliouchine 76-T détourné et du Tupolev-154 spécial envoyé en Israël pour les récupérer.

Au cours de cette affaire, les autorités soviétiques avaient marchandé avec les pirates pour obtenir la libération des écoliers et avaient œuvré en étroite collaboration avec Israël, pays avec lequel Moscou a pourtant rompu ses relations diplomatiques en 1967.

« L'issue de l'opération servira d'avertissement à ceux qui pourraient caresser ce genre de projets criminels », a souligné un porte-parole du KGB cité par Tass.

« C'est la première fois qu'une telle opération est menée avec la participation d'un autre État. Et ses résultats peuvent être considérés comme un succès : les criminels ont été capturés, ils recevront une punition méritée et, ce qui est l'essentiel, les enfants ont été sauvés ».

Tass affirmait de son côté que la décision de négocier pour sauver les enfants constituait « la seule bonne décision ».

Cette stratégie soviétique contrastait fortement avec celle adoptée lors du dernier détournement connu, en mars dernier, lorsque les forces de l'ordre avaient lancé l'assaut con-

tre un avion détourné par une famille de musiciens d'Irkoutsk.

Cinq des pirates, trois passagers et une hôtesse avaient trouvé la mort dans l'assaut, tandis qu'une bombe amorcée par les pirates réduisait en cendres l'essentiel de l'appareil. Certains journaux soviétiques s'étaient alors demandés si les autorités étaient vraiment obligées d'utiliser la force.

Les médias officiels ont en tout cas rapporté cette fois avec force détails l'opération pour sauver les enfants, leur professeur et le conducteur du car, ainsi que la décision de fournir en échange un avion et huit membres d'équipage en otages aux pirates.

Mais ils ne précisaient pas quelles charges pesaient sur eux, ni celles qui pèseraient contre une cinquième personne, la femme de celui identifié comme le chef de la bande. Les premières informations avaient fait état de cinq pirates, mais les médias affirmaient ensuite que la femme, Tamara Fotaki, 29 ans, avait été en fait virtuellement otage.

Les médias ont présenté le chef des pirates comme Pavel Yakchiyants, 38 ans, un chauffeur déjà condamné à trois reprises pour vol. Un autre pirate âgé de 26 ans est un ancien chauffeur et électricien condamné à deux reprises.

Les pirates avaient exigé d'abord, une fois les enfants pris en otages, du vinaigre pour dissoudre de la drogue, promettant en échange la libération d'un ou deux enfants sur l'aéroport de la ville proche de Minealnye, qu'ils avaient gagnée pour trouver un avion assez grand.

Quand ils eurent obtenu l'importante quantité d'argent qu'ils souhaitaient, il ne restait plus que 11 enfants en otages sur les 30, ainsi qu'un officier du KGB qui s'était porté volontaire.

Ils devaient les libérer sains et saufs en obtenant l'avion qui les emmenait ensuite, vendredi soir, en Israël. Là, leur reddition devait finalement aboutir à leur extradition.

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Le Gatt

guayens des Finances, a cependant fait état d'un possible accord sur trois points : les produits tropicaux, un secteur qu'il était prévu d'isoler du reste de la négociation, l'amélioration des dispositions du GATT sur le règlement des différends et le renforcement du rôle de l'institution.

« Nous négocions maintenant dans la substance », a poursuivi M. Dunkel qui met en garde contre des attentes trop élevées quant aux résultats de la rencontre. « Si les attentes sont basses, elles sont plus faciles à atteindre ».

Les rumeurs étaient nombreuses, hier, au sein de certaines délégations qui craignaient que l'intransigeance américaine ne mène la rencontre à un échec. Leur crainte réside dans le fait que Washington veut inclure certains produits tropicaux dans les négociations sur l'agriculture. Cette attitude a pour conséquence de bloquer toute entente sur ce secteur qui revêt une grande importance pour plusieurs pays en développement. Un accord (sans les États-Unis) est en voie de se concrétiser. Et certains dans les délégations latino-américaines, attristés par cette attitude, craignent qu'il ne s'agisse là de pressions des États-Unis qui pourraient faire avorter la rencontre de Montréal.

La CEE a par sa part annoncé, hier, une libéralisation de son régime d'importation de produits tropicaux et présentera à cet effet une offre formelle aujourd'hui aux délégués.

Diverses sources soutenaient, hier, que le pays hôte — la Canada — faisait des pieds et des mains pour rapprocher les protagonistes, tenant à ce que la rencontre qui regroupe 1,800 délégués et journalistes soit couronnée de succès. D'ailleurs, en conférence de presse, le ministre du Commerce international, M. John Crosbie, faisant référence aux exigences américaines sur des organismes comme la Commission nationale du blé, ne s'est pas gêné pour pointer du doigt l'intransigeance des États-Unis. « Je ne prévois pas de percée significative au cours des discussions », a par ailleurs affirmé le ministre, pour qui « tout dépend de l'attitude des États-Unis et de la CEE ».

Par ailleurs, au cours des derniers jours, au moins deux rencontres entre les États-Unis et la CEE ont eu lieu, sans succès, en dépit de l'appel lancé au Japon qui a participé à la dernière réunion.

Le seul élément nouveau dans le discours de la délégation américaine réside dans la nuance apportée à la notion d'élimination des subventions. On déclare maintenant vouloir éliminer les subventions qui constituent une barrière au commerce et non pas toutes les subventions.

La position américaine en est évidemment une de négociation. « C'est une négociation qui dure en tout quatre ans », affirme-t-on. « Si rien n'avance à Montréal, il restera deux ans pour s'entendre ».

Le premier ministre Brian Mulroney inaugurera ce matin la rencontre qui prendra fin jeudi avec la réunion des ministres des pays membres du GATT.

### ◆ La SAQ

syndicat depuis 20 ans. La SAQ n'a pu être contactée hier.

La convention collective des employés de la SAQ est échue depuis le 31 décembre 1987. Les relations entre les deux groupes ont été tendues tout l'automne. À la fin de novembre, une entente intervenait, en catastrophe, le jour de l'arrivée du Beaujolais Nouveau. Un atterrissage chaotique du vin européen était évité de justesse. Mais par la suite, quand le temps vint de coucher cette entente par écrit, les problèmes recommencèrent, d'où le sprint de négociations des derniers jours.

La SAQ réalise 16 % de ses ventes annuelles en décembre. Une grève générale entraînerait d'importantes pertes. Jusqu'à présent, les employés se sont contentés de débrayages sporadiques. Samedi, une cinquantaine des 354 succursales de la Société ont été fermées durant quelques heures. Le président du syndicat, M. Asselin, a déjà un mandat de grève générale en main mais il ne voudrait pas l'utiliser sans consulter ses membres

une nouvelle fois. Au cours des 25 dernières années, pas une convention collective n'a été signée à la SAQ sans une grève. Il y a deux ans, les employés avaient débrayé durant un mois et demi.

Deux des trois demandes litigieuses touchent les 2,000 (sur 3,200) employés temporaires, à temps partiel. Le syndicat demande à la SAQ de prévoir l'arrivée de marchandises, de manière à ce que les employés ne soient pas « accrochés à un téléphone ». Sinon, ils devraient recevoir une compensation, dit le syndicat en notant que cette disposition est prévue dans le contrat échu. Sur les primes d'éloignement, le syndicat demande que les employés à statut précaire reçoivent le même montant que les autres et sur les quatre visites au médecin de la femme enceinte, le syndicat dit que le secteur public a déjà ce droit et que « si on veut encourager les mères... »

### ◆ Les insurgés

échange de la décision des insurgés de déposer les armes.

Cette démission constituait l'une des exigences présentées par les mutins. Le président Alfonsín avait affirmé depuis le début de la crise sa détermination à ne céder à aucune de leurs demandes.

Les rebelles exigeaient également la « loi de pacification » qui aurait notamment entraîné une amnistie totale pour les officiers condamnés ou encore accusés pour des violations des droits de l'homme commises sous la dictature militaire, ainsi qu'une augmentation du budget des forces armées.

Hier après-midi, un important dispositif militaire avait été mis en place autour de la garnison de Villa Martelli, dans la banlieue de Buenos Aires, occupée par le colonel Seineldin et ses partisans.

En début de soirée, le dispositif déployé en vue de donner l'assaut au camp retranché avait subitement été levé sans aucune explication, et les insurgés avaient également quitté leurs postes de combats.

Les seuls incidents enregistrés hier se sont produits lorsque des manifestants civils ont lancé des pierres contre les sentinelles postées aux portes du camp insurgé, puis contre les troupes réputées loyales qui quittaient leurs positions. Selon des témoignages, les militaires ont ouvert le feu pour riposter. Un manifestant aurait été tué et douze autres blessés.

La subite reddition du colonel Seineldin et de ses partisans a suscité à Buenos Aires de nombreux commentaires dubitatifs quant aux circonstances dans lesquelles ce dénouement a pu avoir lieu.

À la suite de l'annonce de la fin de la rébellion, la centrale syndicale unique argentine, la CGT, a levé le mot d'ordre de grève générale qu'elle avait lancé pour aujourd'hui.

Plus tôt dans la journée, des messages de solidarité ont été envoyés au président argentin. Les États-Unis soutiennent fermement la démocratie argentine et sont « absolument opposés » aux coups d'État militaires, déclarait hier le secrétaire d'État américain George Shultz interrogé sur la chaîne de télévision ABC. « Nous sommes complètement aux côtés du président Alfonsín », a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'État, qui avait rencontré, ainsi que le président-élu George Bush, M. Alfonsín vendredi à Washington, a indiqué que le président argentin n'avait à aucun moment demandé une aide aux États-Unis pour faire face à la rébellion militaire.

À Paris, le président français François Mitterrand a adressé hier un message de profonde sympathie à son homologue argentin, M. Raul Alfonsín, a-t-on indiqué de source officielle. « Je tiens à vous adresser ce message de profonde sympathie et le témoignage de mon amitié personnelle, en même temps que mes vœux pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel », écrit M. Mitterrand.

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a pour sa part adressé un télégramme au président Alfonsín pour l'assurer de son entière solidarité ainsi que de celle du gouvernement fédéral, a-t-on appris de source gouvernementale à Bonn.

De son côté, l'Espagne « retirera son aide économique à l'Argentine si la rébellion militaire triomphe » dans ce pays, a annoncé hier le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordóñez.

Par ailleurs, le président Fidel Castro a aussi envoyé un message de solidarité au président Alfonsín, a an-

noncé l'agence cubaine de presse Prensa Latina dans une dépêche datée de Mexico où se trouve actuellement le chef de l'État cubain.

Enfin, l'Internationale socialiste (IS) apporte « son plein soutien » au président Alfonsín, a déclaré à Paris le vice-président de l'IS, Luis Ayala.

### ◆ Les réfugiés

la nouvelle loi qui vise à réduire le flot des réfugiés illégaux au Canada.

Les groupes d'appui aux réfugiés s'opposent à ces nouvelles lois, qu'ils qualifient d'injustes et d'excessivement strictes. Le vice-président de l'organisation juive B'nai Brith, l'avocat de Winnipeg David Matas, estime que le plan offre peu de garanties aux réfugiés écartés qu'ils ne seront pas renvoyés dans des pays où leur vie serait menacée.

Le gouvernement affirme toutefois, dans le document, que ces personnes ne seront pas refoulées pour ensuite faire face à la persécution, mais M. Matas et plusieurs autres soutiennent qu'il existe d'autres formes de menace que les persécutions individuelles. La guerre est de celle-là.

Le plan McDougall — qui prévoit le règlement de 70,000 dossiers au cours de la première année et de la totalité de ceux-ci en trois ans — a été transmis au cabinet moins de deux mois avant le déclenchement de la dernière élection fédérale mais aucune initiative n'a encore été prise à son sujet.

### ◆ Mulroney

dont l'élément central sera le Sommet économique de Paris et les célébrations du 200ème anniversaire de la Révolution française à Paris, le 14 juillet prochain ;

■ enfin, l'entourage de Mulroney prépare une tournée asiatique (il doit une visite officielle à Noboru Takeshita et Rajiv Gandhi fut le premier à lui téléphoner dans la soirée du 21 novembre), dont le caractère avant tout commercial lui permettra de rassurer les investisseurs sur les conséquences du Traité de libre-échange avec les États-Unis.

Toutes ces initiatives internationales seront appuyées par la présence, à partir du 1er janvier prochain et pour deux ans, du Canada au Conseil de sécurité des Nations-Unies. C'est en effet une raison supplémentaire pour les gouvernements étrangers, outre l'appartenance du Canada à tous les grands sommets internationaux et un budget d'aide au développement relativement généreux, de courtiser Brian Mulroney.

Ce matin au Palais des congrès de Montréal, Brian Mulroney tentera à la fois de rassurer les responsables du commerce international et de citer l'accord canado-américain en exemple.

Ottawa et Washington ne sont pas tellement en position de donner des leçons de vertu aux autres pays, n'ayant pu, malgré d'intenses négociations, inclure le commerce des produits agricoles ou la définition des subventions déloyales, dans le Traité sur le libre-échange.

Mais, comme le rappelait le ministre canadien du Commerce extérieur, M. John Crosbie, vendredi dernier, le Canada a innové dans deux domaines assez importants : pour la première fois, les États-Unis ont accepté de discuter des échanges de services, et un mécanisme de règlement des différends plus rapide que celui du GATT a été convenu. Si cela n'a pas amené le Congrès américain à céder un pouce de sa juridiction, cela crée un précédent dont les responsables du GATT espèrent se prévaloir.

De leur côté, les Américains ont réussi à faire plier le gouvernement Mulroney sur toute la question de la propriété intellectuelle — la nouvelle loi sur les Brevets et les reculs sur la politique culturelle en sont la preuve — et ils se serviront des muscles qu'ils se sont faits avec leur voisin du Nord pour amener leurs partenaires du GATT à la table de négociations.

Autre témoignage du changement que Brian Mulroney a introduit au Canada : les délégations étrangères verront pour la première fois les ministres provinciaux accompagner le ministre fédéral à la table de négociations. Du temps de Pierre Trudeau, au Tokyo round notamment, on tolérait tout au plus la présence de fonctionnaires provinciaux dans les couloirs du GATT à Genève.

Le premier ministre de Saskatchewan, Grant Devine, a indiqué au DEVOIR que les gouvernements canadiens sont bien prêts à accepter un « gel » des subventions agricoles, ou

même un calendrier de réduction de ces subventions, mais deux vaches sacrées des fermiers des Prairies restent intouchables : les subventions au transport et les offices de mise en marché, en particulier les pouvoirs de la Commission canadienne du blé.

L'interprétation que M. Devine fait de l'article 11 du GATT permet en effet aux gouvernements de maintenir des offices de régulation de l'offre et de la demande. Quant au système de transport ferroviaire, il ne constitue pas plus une subvention indirecte que l'axe fluvial du Mississippi n'en constitue un pour les fermiers du Mid-West américain.

### ◆ Les missiles

de croisière menacent directement la sécurité du Canada et que leur prolifération pourrait entraîner une course aux armes défensives dans le cadre de l'accord NORAD qui lie le Canada et les États-Unis pour la défense aérienne de l'Amérique du Nord.

L'étude du Centre porte sur la modernisation de la défense aérienne nord-américaine et la participation canadienne à l'ADL. Ce programme a été lancé par les Américains en 1985 et représente une tentative de Washington pour mettre au point des systèmes de défense aérienne capables de repérer, poursuivre et abattre des bombardiers soviétiques et des missiles de croisière lancés contre l'Amérique du Nord.

Au sommet de Québec en 1985, les deux pays s'étaient entendus pour collaborer à cette initiative, mais le Canada n'y participe pas officiellement. Les deux pays ont mis sur pied un Groupe de travail mixte sur la technique de pointe de défense aérospatiale (ADAT) où l'on étudie les recherches dans le domaine.

De nombreux observateurs ont souligné les liens étroits entre l'ADI et l'Initiative de défense stratégique. Ils pensent que le Canada pourrait être entraîné, indirectement, dans le projet de guerre des étoiles. Toutefois, l'auteur de l'étude recommande que le ministère de la Défense poursuive ses recherches sur la défense aérienne, en étroite collaboration avec États-Unis.

M. Hayward écrit que l'augmentation du nombre de missiles de croisière est le résultat des programmes américain et soviétique dans ce domaine et de l'impossibilité des deux pays à s'entendre sur une limitation de ces armes dans le cadre des négociations de Genève sur les armes stratégiques. Les deux pays s'engagent donc dans des programmes de

## 5 décembre par la PC et l'AP

- 1987: incendie à bord d'un cargo panaméen au large de la côte nord-ouest de l'Espagne: 22 morts.
- 1986: en Inde, le gouvernement fait appel à l'armée pour enrayer l'escalade de violences provoquée par le meurtre, par des extrémistes sikhs, de 24 Hindous qui se trouvaient dans un autobus.
- 1985: la Grande-Bretagne confirme son intention de se retirer de l'UNESCO.
- 1973: inauguration de la Maison de Radio-Canada à Montréal.
- 1966: la commission Laurendeau-Dunton demande l'égalité des langues française et anglaise dans les activités du gouvernement fédéral.
- 1962: Claire Kirkland-Casgrain devient la première femme à occuper des fonctions de ministre au Québec.
- 1961: les casques bleus des Nations-Unies lancent une attaque près d'Elisabethville, au Katanga.
- 1956: les forces franco-britanniques commencent à se retirer d'Égypte, après l'opération de Suez.
- 1946: New York est choisie comme siège des Nations-Unies.
- 1944: les Alliés occupent Ravenne, en Italie.
- 1936: une nouvelle constitution est adoptée en URSS.
- 1934: soixante-six personnes, accusées d'avoir comploté contre Staline, sont exécutées en Union soviétique.
- 1886: un incendie ravage les locaux occupés par l'Université Laval logée au château Ramezay à Montréal.
- 1812: Napoléon quitte la Grande armée, durant la retraite de Russie, pour regagner Paris.
- Il s'est né un 5 décembre: Jozef Pilsudski, maréchal et homme d'État polonais (1867-1935); Walt Disney, cinéaste américain (1901-1966).

défense antimissile qui sont très coûteux.

Selon M. Hayward, le NORAD examine présentement plusieurs types de technologie pour la défense aérienne dont celle portant sur la surveillance à partir de radars basés dans l'espace. Le Canada a décidé de consacrer \$50 millions pour la recherche sur ces radars. Actuellement, la détection des bombardiers et des missiles de croisière est confiée au Système d'alerte du nord et à ces radars basés à terre qui seront tous modernisés d'ici 1992. Cependant, il y a des « trous » dans ce système et la « nouvelle technologie furtive » (stealth) rendra plus difficile la détection de ces engins.

La détection à partir de l'espace est plus efficace mais elle est extrêmement coûteuse. On estime que chaque satellite-radar coûterait entre \$500 millions et \$1 milliard et qu'il faudrait en déployer entre quatre et 10, selon les scénarios. L'ensemble de la modernisation de la défense aérienne dans le cadre de l'ADI, qui comprendrait des radars terrestres, des avions AWACS, des missiles anti-aériens et des intercepteurs, pourraient coûter entre \$50 et \$75 milliards.

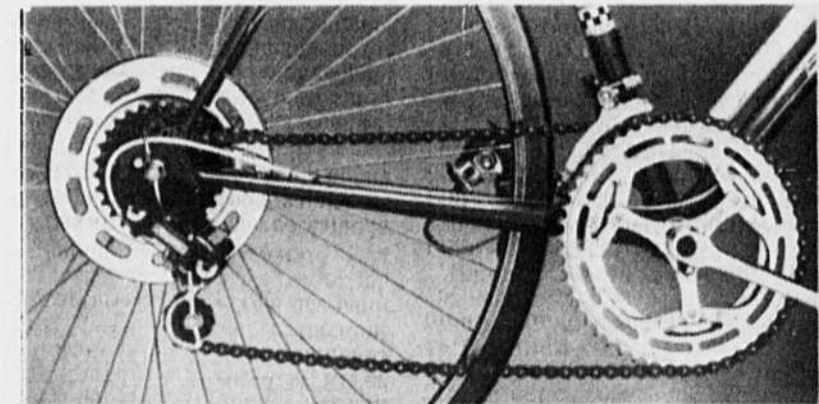
Si le Canada veut réduire la facture et la menace militaire, M. Hay-

## Transfert technologique

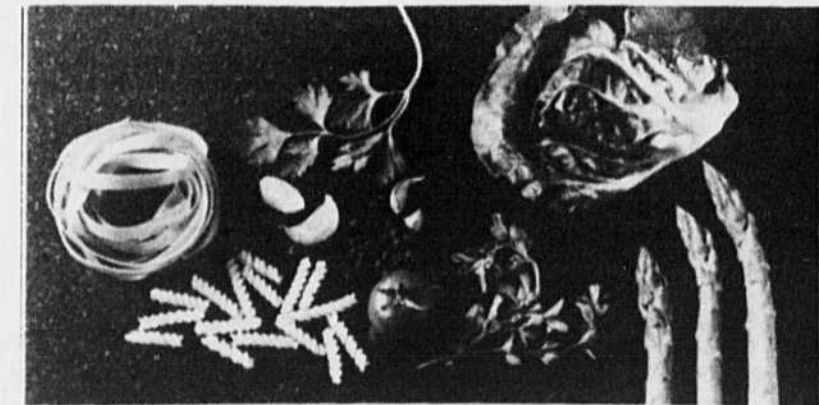
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE a accordé au Groupe SNC les droits exclusifs d'exploitation d'un bioréacteur mis au point par une équipe de chercheurs du Département de génie chimique.

M. Roland Doré, directeur de l'École et Réal L'Archevêque, vice-président, Recherche et Technologie de SNC, ont signé la semaine dernière la licence en vertu de laquelle SNC pourra construire et vendre des bioréacteurs destinés à traiter les eaux usées industrielles en se servant de la technique brevetée par l'École.

ward suggère trois mesures : participer à l'ADI via le Groupe de travail mixte ; limiter les projets à la surveillance et à la détection et respecter les accords de désarmement, dont le traité ABM qui limite sévèrement le développement de systèmes défensifs ; et travailler à la réduction du nombre de missiles de croisière.



BONNE BÉCANÉ



BONNE RECETTE



BONNE FORME

**LA PARTICIPATION, ÇA PERFECTIONNE!**